

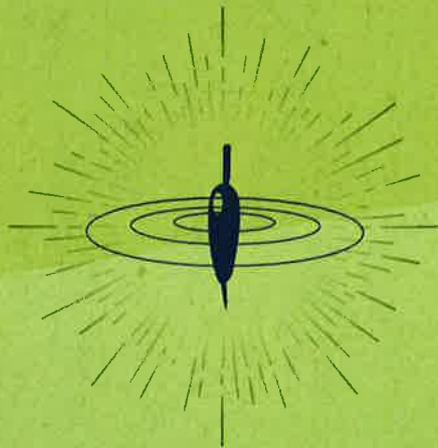


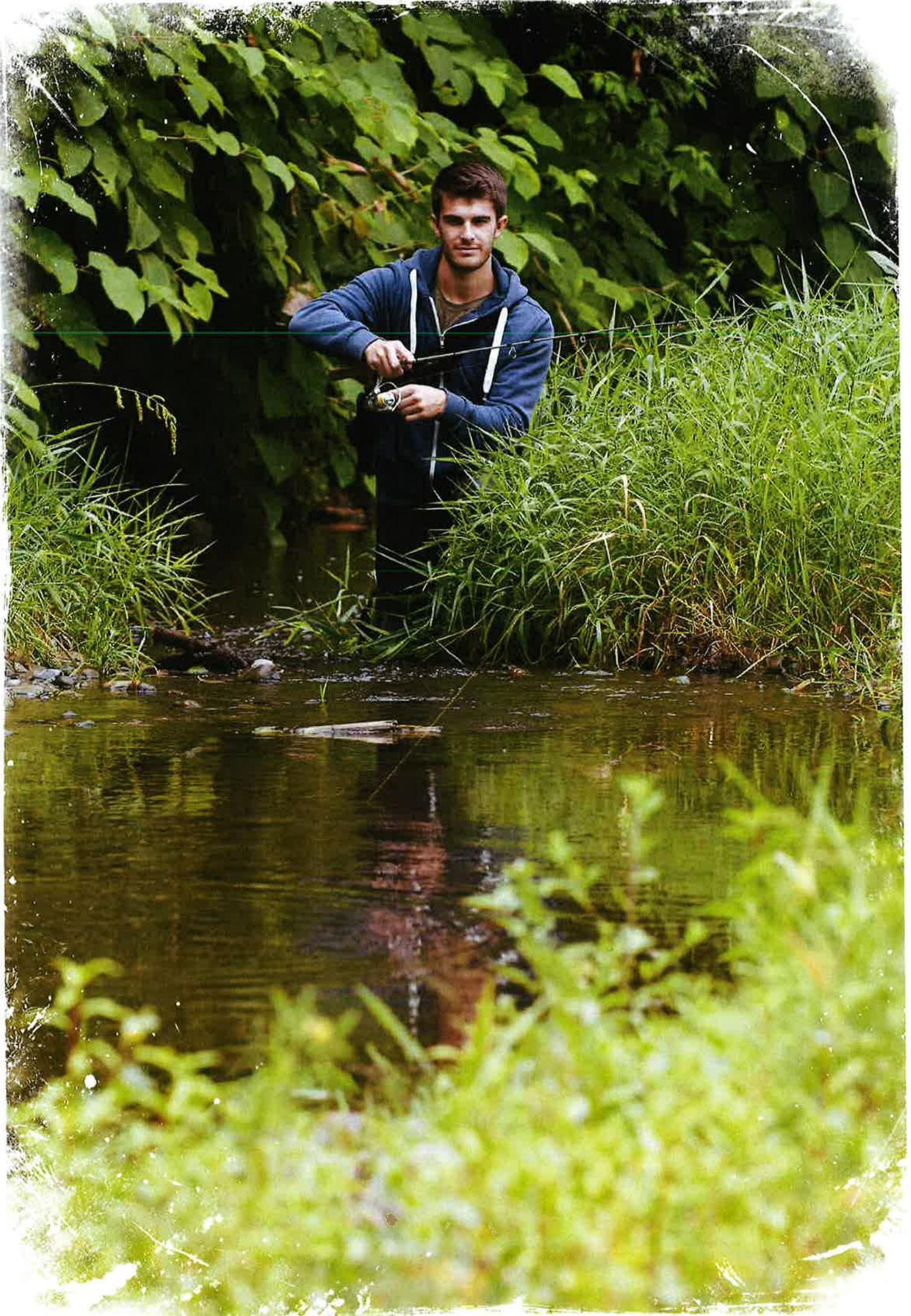
SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE

Programme prévisionnel

D' ACTIONS

2017 - 2023





Sommaire



OBJECTIF 1

Moderniser et structurer la pêche associative

COORDONNER LE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ASSOCIATIVE A L'ÉCHELLE DES BASSINS HALIEUTIQUES ET DU DÉPARTEMENT

ACTION 1: Créer un Pôle Développement au sein de la FPPMA83	p. 06
ACTION 2: Créer 6 Bassins halieutiques	p. 08

BÉNÉVOLAT : RECRUTER, VALORISER, INFORMER ET FIDÉLISER DES COMPÉTENCES

ACTION 3: Constituer une liste de diffusion (mailing-list) des bénévoles administrateurs des AAPPMA	p. 10
ACTION 4: Concevoir un réseau d'offres d'annonces pour recruter de nouveaux bénévoles	p. 11
ACTION 5: Elaborer un programme de formations/informations à destination des bénévoles pêcheurs	p. 12
ACTION 6: Instituer une Fête annuelle des bénévoles pêcheurs	p. 14

FACILITER ET STRUCTURER LA GESTION DES DROITS DE PÊCHE

ACTION 7: Développer une Base de Données pour gérer et répertorier les droits de pêche	p. 16
ACTION 8: Constituer un « Pack Droits de pêche »	p. 18

MODERNISER, SIMPLIFIER ET ANALYSER LA VENTE DES CARTES DE PÊCHE

ACTION 9: Valider la vente des cartes uniquement par internet en 2019	p. 20
ACTION 10: Créer un groupe de travail chargé d'étudier les statistiques des ventes de cartes de pêche	p. 22
ACTION 11: Concevoir un « Pack revendeurs de cartes de pêche »	p. 24

ADAPTER LA RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE ET MIEUX CONTROLER SON EXERCICE

ACTION 12: Harmoniser la réglementation à 2 lignes par pêcheur dans les petits plans d'eau (< 6 hectares) ..	p. 26
ACTION 13: Autoriser toute l'année la pêche des carnassiers dans les grands lacs varois du Moyen Verdon ..	p. 27
ACTION 14: Augmenter la taille légale de capture de certains carnassiers	p. 28
ACTION 15: Réviser le classement des catégories piscicoles en contexte salmonicole ou intermédiaire	p. 29
ACTION 16: Etendre la zone d'influence de contrôle des gardes pêche particuliers à l'échelle des bassins halieutiques	p. 30
ACTION 17: Créer un groupe de réflexion « Pêche de la carpe de jour et de nuit »	p. 31
ACTION 18: Proposer des sessions de sensibilisation et d'informations à destination des corps de métiers chargés du respect de la loi	p. 32

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics.

MIEUX INFORMER LE PUBLIC PÊCHEUR ET NON PÊCHEUR POUR MIEUX PROMOUVOIR L'OFFRE DE PÊCHE

ACTION 19: Créer un nouveau site internet de la FPPMA83.....	p. 34
ACTION 20: Réaliser 60 web reportages vidéo minimum.....	p. 36
ACTION 21: Constituer un groupe de « web reporters pêcheurs » équipés d'une caméra embarquée (type Go Pro).....	p. 38
ACTION 22: Editer une brochure « Pêche dans le Var » en version anglaise.....	p. 40
ACTION 23: Concevoir une brochure Pêche par bassin halieutique.....	p. 42
ACTION 24: Créer un « Pôle Pêche et Nature » dans le Var (site pilote).....	p. 44
ACTION 25: Disposer d'un stand départemental itinérant.....	p. 46
ACTION 26: Installer 20 bornes interactives « Pêche dans le bassin versant du Verdon » dans les Offices de Tourisme du Parc Naturel Régional du Verdon (Site Pilote).....	p. 48
ACTION 27: Promouvoir la conception au niveau régional d'une brochure « Pêche en Provence-Alpes-Côte-d'Azur ».....	p. 50

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE PÊCHE POUR SATISFAIRE TOUS LES PUBLICS

ACTION 28: Rééquilibrer le plan annuel de rempoissonnement pour développer la pêche en seconde catégorie piscicole.....	p. 51
ACTION 29: Réviser le plan d'alevinage en truitelles fario en faveur de l'halieutisme.....	p. 52
ACTION 30: Créer un parcours de pêche labellisé « Famille » (site pilote).....	p. 54
ACTION 31: Créer 20 parcours de pêche labellisés « Passion ».....	p. 56
ACTION 32: Créer 40 parcours de pêche halieutiques « Grand Public ».....	p. 58
ACTION 33: Créer 6 parcours de pêche « Débutants pêche au coup ».....	p. 60
ACTION 34: Créer un parcours de pêche en « Réservoir ».....	p. 62
ACTION 35: Développer les parcours de pêche en float-tube et géoréférencer les accès.....	p. 64
ACTION 36: Créer un carpodrome (site pilote).....	p. 66
ACTION 37: Développer ou rénover les cales de mise à l'eau.....	p. 68

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE PÊCHE DANS LES TERRITOIRES « ORPHELINS »

ACTION 38: Acquérir les droits de pêche pour 5 plans d'eau situés dans 5 bassins de vie et touristiques.....	p. 70
---	-------

COORDONNER ET PROMOUVOIR UNE OFFRE DE PÊCHE À DESTINATION DES PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

ACTION 39: Installer 6 pontons pour personnes à mobilité réduite dans les 6 bassins halieutiques.....	p. 72
ACTION 40: Concevoir une campagne de communication à destination des personnes à mobilité réduite.....	p. 74

PROMOUVOIR LE TOURISME PÊCHE

ACTION 41: Développer et animer une offre de 20 hébergements labellisés pêche minimum.....	p. 76
ACTION 42: Concevoir une offre de séjours pêche.....	p. 78
ACTION 43: Editer 3 brochures « Pêche dans les grands lacs varois : Ste Croix, Ste Suzanne, St Cassien ».....	p. 80

OBJECTIF 3 Développer et Coordonner un réseau d'animations adaptées à chaque public

COORDONNER UNE OFFRE D'ANIMATIONS POUR LES « GROUPES SCOLAIRES / ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT » A L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT OU DES BASSINS HALIEUTIQUES

ACTION 44: Sélectionner 5 parcours halieutiques destinés à l'accueil des groupes scolaires et des accueils de loisirs p. 82

ACTION 45: Créer un partenariat d'intervention des animateurs extérieurs diplômés BPJEPS option pêche de loisirs p. 84

COORDONNER UNE OFFRE D'ANIMATIONS « TOUS PUBLICS » A L'ÉCHELLE DES AAPPMA

ACTION 46: Aider à l'achat d'un « Pack Animations » pour chaque AAPPMA p. 86

COORDONNER UNE OFFRE D'ANIMATIONS « TOUS PUBLICS » A L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT ET ÉTALÉES DANS LA SAISON

ACTION 47: Institutionnaliser une Fête Départementale de la Pêche par an p. 88

ACTION 48: Pérenniser le « Troc Pêche » p. 90

ACTION 49: Développer des animations par techniques de pêche p. 92

ACTION 50: Organiser des animations en partenariat avec les OTSI et animer des formations pêche aux acteurs du tourisme p. 94

DÉVELOPPER, VALORISER ET PERENNISER LES ATELIERS PÊCHE NATURE (APN)

ACTION 51: Créer 1 APN minimum par bassin halieutique p. 96

ACTION 52: Constituer un budget d'aide à l'acquisition de matériel de pêche basique ou innovant p. 98

ACTION 53: Organiser un stage de pêche annuel p. 100

ACTION 54: Pérenniser la journée des Ateliers Pêche Nature p. 102

OBJECTIF 4 Développer un réseau de partenariats

ACTION 55: Elaborer une stratégie de 8 partenariats minimum p. 104



OBJECTIF 1

Moderniser et structurer la pêche associative



Coordonner le développement de la pêche associative à l'échelle des bassins halieutiques et du département

Créer un pôle «développement» au sein de la FPPMA83



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



L'élaboration du SDDL et son programme d'actions impliquent une nouvelle organisation de travail au sein de l'organigramme de la FPPMA83, avec la volonté de structurer l'offre de pêche, le bénévolat, la communication, l'animation et la modernisation de la pêche associative.



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

A l'instar de la Fédération Nationale de la Pêche en France et de certaines Fédérations départementales qui ont élaboré un Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche, la FPPMA83 va adapter son organisation de travail par la création d'un Pôle Développement. Ce nouveau Pôle intégrera toutes les actions liées au développement de la pêche (cf. organigramme). Un responsable salarié sera chargé de coordonner ces actions.

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Préparation des réunions de groupes de Travail : convocation, ordre du jour, rédaction et validation des comptes rendus...	10	3 000€
10 réunions des Groupes de Travail	15	4 500€
Frais annexes (10 réunions, environ 60 bénévoles)	-	3 000€
TOTAL (TTC)		10 500 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

100%
Fédération de Pêche 83

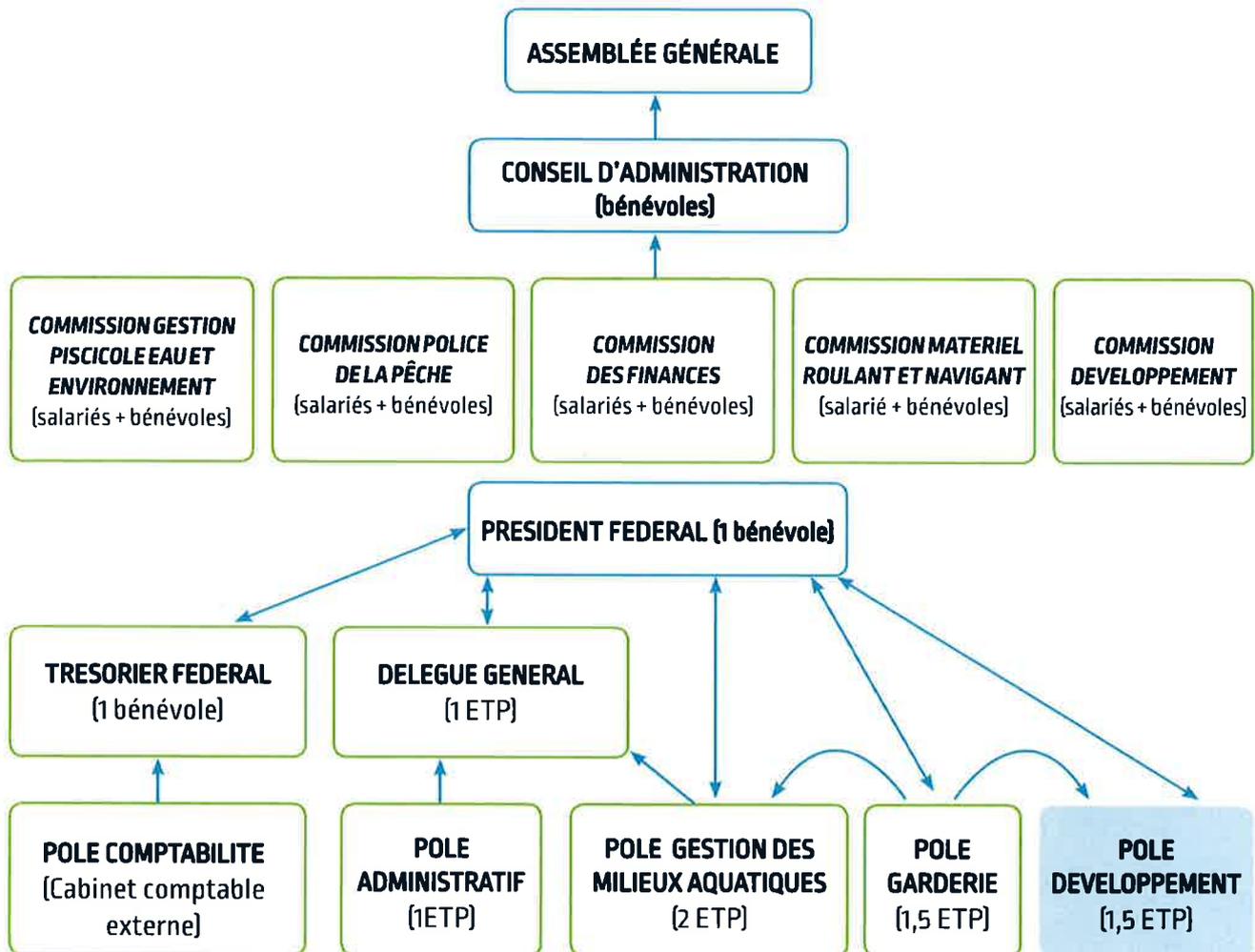


ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié référent

6 Bénévoles référents
soit 5 responsables de groupes de travail
et un responsable de la Commission

FPPMA83 : UNE NOUVELLE ORGANISATION FAVORISANT LA STRUCTURATION DU DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE



POLE DEVELOPPEMENT

GRUPE DE TRAVAIL MODERNISATION PECHES ASSOCIATIVE

- > Réseau de Web revendeurs de cartes de pêche
- > Analyse des ventes de cartes de pêche
- > Réseau de Partenariats
- > Bénévolat (recrutement, valorisation, information...)
- > Outils facilitant la gestion des droits de pêche

GRUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION

- > Communication externe / interne

GRUPE DE TRAVAIL OFFRE DE PECHES

- > Parcours pêche : droits de pêche, entretien des berges, aménagements, labellisation
- > Produits touristiques pêche
- > Hébergements labellisés

GRUPE DE TRAVAIL PECHES SPECIALISEES

- > Carpe, Coup, Mouche, Navigation, Carnassier, Truite

GRUPE DE TRAVAIL ANIMATIONS

- > Animations tout public
- > Animations groupes
- > Animations APN
- > Dotations lots promotionnels



Coordonner le développement de la pêche associative à l'échelle des bassins halieutiques et du département

Créer 6 bassins halieutiques

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

Le découpage administratif des AAPPMA ne favorise pas la cohérence ni la réflexion au sein d'un même cours d'eau et d'un bassin versant. Par exemple, la rivière Nartuby traverse le secteur d'influence de 4 AAPPMA. Pourtant, la structuration du développement de la pêche de loisirs conduit à mener une réflexion globale autour d'un cours d'eau / plan d'eau ou d'un bassin versant : élaboration d'une offre de pêche sur un territoire, analyse des ventes sur un secteur concerné, mise en place d'un programme d'animations cohérent... A ce jour, il n'existe pas d'instance formelle ou informelle chargée de coordonner le développement de la pêche à l'échelle du bassin versant, à l'instar des réunions de bassins versants qui traitent du volet gestion piscicole/milieus aquatiques.



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

DESCRIPTION ET OBJECTIFS



Source : FPPMA83

Caractéristiques administratives

Département

Bassins Halieutiques (BH)

- BH Verdon
- BH Haut et Moyen Argens
- BH Moyen et Bas Argens
- BH Siagne
- BH Huveaune
- BH Gapeau et côtiers Sud

Caractéristiques hydrographiques

- Cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole
- Cours d'eau de 2^{ème} catégorie piscicole
- Lacs

La FPPMA83 va créer 6 Bassins Halieutiques qui réuniront une fois par an les AAPPMA d'un bassin ou sous-bassin versant. L'objectif de ces bassins halieutiques est d'apporter une cohérence dans les actions dédiées au développement de la pêche, de proposer des objectifs et de dresser un bilan de ces actions, de faire le lien et structurer la gestion piscicole, la gestion des milieux aquatiques et le développement du loisir pêche.

Condition préalable : Acceptation par les AAPPMA du Var en Assemblée Générale, réunions organisées en coordination avec les réunions des AAPPMA par bassins versants.

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Préparation des réunions par Bassins Halieutiques: convocation, ordre du jour, rédaction et validation des comptes rendus...	5	1 500€
5 réunions de Bassins Halieutiques	5	1 500€
Frais Annexes (5 réunions, environ 25 bénévoles)	-	1 250€
TOTAL (TTC)		4 250 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



 ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié référent

1 Bénévole référent
le responsable du Pôle Développement



Bénévolat : recruter, valoriser, informer et fidéliser des compétences

Constituer une liste de diffusion (mailing-list) des bénévoles administrateurs des AAPPMA



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



La circulation de l'information est jugée difficile entre la FPPMA83 et l'AAPPMA selon l'Etat des lieux AAPPMA. Les AAPPMA sont très souvent gérées par un « noyau dur de bénévoles »

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La volonté de la FPPMA83 est de rendre l'information accessible à tous les bénévoles administrateurs afin de les renseigner, de les motiver. La FPPMA83 consultera les Présidents d'AAPPMA afin de disposer d'une liste de diffusion et informer les bénévoles notamment via les newsletters transmises aux abonnés pêcheurs.

Condition préalable : Liste de diffusion conçue et approuvée par le Président d'AAPPMA.



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Préparation de l'Action : rédaction et envoi de circulaire, gestion des retours, envoi de mailings...	1	300€
TOTAL (TTC)		300 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

1

Salarié référent

1

Bénévole référent

le responsable du groupe de travail « Modernisation de la pêche associative »

OBJECTIF 1

Moderniser et structurer la pêche associative



Bénévolat : recruter, valoriser, informer et fidéliser des compétences
Élaborer un réseau d'offres d'annonces pour recruter de nouveaux bénévoles au sein des SAPL du Var



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

Les AAPPMA rencontrent des difficultés à recruter de nouvelles compétences bénévoles, notamment sur les postes clés : secrétariat, comptabilité...



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Des Associations (France Bénévolat, Comité Départemental Olympique et Sportif 83...) ou des sites internet spécialisés (www.tousbenevoles.org) permettent de mettre en relation l'offre et la demande de bénévolat. La FPPMA83 va diffuser des offres d'annonces selon les besoins formulés par les AAPPMA auprès des Associations ou des structures dédiées.

Condition préalable : Liste de diffusion d'annonces conçue et approuvée par le Président d'AAPPMA.



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Adhésion annuelle à l'Association « Tous Bénévoles »		75€
Adhésion annuelle à France Bénévolat		70€
Gestion administrative et organisationnelle de l'Action : recensement des besoins, envoi et suivi des candidatures aux AAPPMA...	2	600€
TOTAL (TTC)		745 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

100%
Fédération de Pêche 83



ANIMATION DE L'ACTION

1

Salarié référent

1

Bénévole référent

le responsable du Groupe de Travail
« Modernisation de la Pêche Associative »



Bénévolat : recruter, valoriser, informer et fidéliser des compétences

Élaborer un programme de formation / informations à destination des bénévoles pêcheurs

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



Le bénévolat au sein de la pêche associative requiert de nombreuses compétences dans des domaines précis : la comptabilité par internet, la maîtrise des traitements de texte, la communication via des sites internet, le développement des réseaux sociaux, les animations (règles de sécurité, accueil du public) ... Les bénévoles des AAPPMA ne disposent pas des moyens nécessaires pour répondre à ces compétences.

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 va organiser un programme de formations ou d'informations afin d'aider les bénévoles dans leurs missions. La liste de diffusion préalablement créée (cf. Action 3) permettra de recruter des candidats. Quelques exemples de formations possibles : formation au logiciel comptable « Ciel », aide à la création d'un site internet, maîtrise de l'interface admin.cartedepeche.fr, les bonnes pratiques pour les animations à destination du public, maîtrise des logiciels de traitement de texte, mise en place d'un plan de gestion piscicole...
Condition préalable : Liste des candidats choisie par chaque AAPPMA, coût de la formation pris en charge par la FPPMA83 (hors frais de déplacements restant à la charge de l'AAPPMA)

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Animation par les agents référents de 3 journées de formation : convocation, ordre du jour, animation de la formation, rédaction du compte-rendu...	6	1 800€
Frais annexes (base 50 personnes)		1 000€
TOTAL (TTC)		2 800€

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

71%
FNPf

29%
Fédération
de Pêche 83



ANIMATION DE L'ACTION

2 Salariés
référents

1 Bénévole référent
responsable du GT Modernisation de la pêche associative



Bénévolat : recruter, valoriser, informer et fidéliser des compétences

Instituer une fête annuelle des bénévoles pêcheurs

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



Les contacts sont assez rares entre les élus ou salariés de la FPPMA83 et les bénévoles des AAPPMA. Le manque d'informations et de valorisation est souligné par les bénévoles pêcheurs (Etat des lieux AAPPMA et Ateliers du Bénévolat).

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 souhaite instituer une rencontre annuelle, conviviale et ludique entre tous les pêcheurs bénévoles et les élus et salariés de la Fédération, ceci afin de développer les relations, les échanges et la convivialité entre les bénévoles. Elle se déroulera dans un premier temps à l'automne sur les rives du lac de Sainte Suzanne et sera articulée autour de stands ludiques d'informations, de la valorisation de certains bénévoles par la remise de récompenses, puis d'un vin d'honneur et d'un repas convivial partagé sous la forme d'un pique-nique amené par les bénévoles. L'après-midi sera articulé autour de la pêche ou d'autres activités possibles.

Condition préalable : Liste des invités fournie par chaque AAPPMA, évolution possible du lieu de la manifestation ou du contenu de celle-ci selon les orientations des SAPL

BUDGET

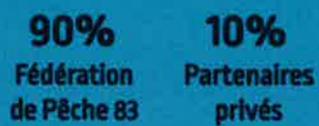
BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Achat de récompenses bénévoles (coupes, lots...)		500€
Participation financière FPPMA83 à la collation du midi et au vin d'honneur		250€
Animation de l'Action par les agents référents : convocation, animation de la journée (3 agents) ...	6	1 800€
TOTAL (TTC)		2 550€

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 2 Bénévoles référents
Responsables GT Animations, GT Modernisation PA



Faciliter et structurer la gestion des droits de pêche

Développer une base de données pour gérer et répertorier les droits de pêche

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

L'acquisition des droits de pêche par les instances halieutiques demeure la base essentielle au développement d'une offre halieutique (création de parcours de pêche, aménagements...). Actuellement, aucun outil informatique ne permet de connaître dans le Var l'existence du partage des droits de pêche, les parcelles concernées, la représentation cartographique de ceux-ci ni même de gérer simplement et efficacement les droits de pêche des AAPPMA ou de la FPPMA83.



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 va concevoir une base de données cartographiée qui permettra aux AAPPMA, à la FPPMA83, voire aux gardes pêche particuliers (contrôle) de recenser ses droits de pêche et mieux assurer la gestion de ceux-ci. Une déclinaison nationale (possibilité pour les autres Fédérations départementales de s'approprier l'outil informatique) sera indispensable pour l'obtention d'une aide financière éventuelle de la FNPF.

Une interface informatique simple permettra aux bénévoles référents d'entrer les champs nécessaires à la constitution de la base de données.
Condition préalable: signature par l'AAPPMA de la convention d'utilisation de la base de données AAPPMA/FPPMA83, recrutement d'un stagiaire remplissant les critères de compétences nécessaires à la réalisation de l'outil ou prestation externe.

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Accueil d'un stagiaire chargé de la conception de la base de données informatique		3 300€
Frais annexes référent de l'Action (3 réunions)		150€
Suivi du projet avec le stagiaire par les Agents référents	6	1 800€
TOTAL (TTC)		5 250€

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié référent

1 Bénévole référent
responsable du GT Modernisation de la pêche associative



Faciliter et structurer la gestion des droits de pêche

Constituer un pack « Droits de Pêche »



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



L'acquisition des droits de pêche par les instances halieutiques demeure la base essentielle au développement d'une offre halieutique (création de parcours de pêche, aménagements...). Actuellement, les AAPPMA disposent de peu d'outils de gestion administrative de ces droits de pêche. Or, la mise en place d'une offre de pêche cohérente et structurée requiert l'obtention et le suivi des droits de pêche concernés.

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Afin de faciliter pour les AAPPMA l'obtention des droits de pêche et la gestion de ceux-ci, condition indispensable au développement de l'offre de pêche, la FPPMA83 va élaborer un dossier complet sous la forme d'un « Pack », qui déclinera les démarches à effectuer afin d'obtenir, répertorier puis gérer les droits de pêche :

- > Note explicative rappelant l'ordre des démarches à effectuer
- > Courrier-type de sollicitation du droit de pêche de la collectivité piscicole auprès du propriétaire riverain
- > Convention-type du droit de pêche
- > Création de la Base de données géoréférencée (formulaire de saisie d'un droit de pêche + cartographie type SIG, cf. Action 7) et formation associée

Condition préalable : validation de l'AAPPMA par conventionnement pour la base de données des droits de pêche



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Animation de l'Action par les agents référents : création de documents types, envois des courriers...	2	600€
TOTAL (TTC)		600€

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

100%
Fédération de Pêche 83



ANIMATION DE L'ACTION

- | | | | | |
|---|------------------|--|---|--|
| 1 | Salarié référent | | 1 | Bénévole référent
le responsable du GT Modernisation PA |
|---|------------------|--|---|--|



Moderniser, simplifier et analyser la vente des cartes de pêche

Valider la vente des cartes de pêche uniquement par internet en 2019

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

En 2015 en France, 60% des ventes de cartes ont été effectuées en ligne sur le site national www.cartedepeche.fr. A court terme, la FNPF devrait instaurer la vente de celles-ci uniquement par internet. Dans le Var, en 2015, 55% des ventes de cartes ont également été prises en ligne. EN 2016, 17 AAPPMA sur 25 ont au moins un revendeur « Internet ».



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Afin de faciliter la communication auprès des adhérents pêcheurs, d'étudier et de suivre en direct les ventes de cartes de pêche pour mieux répondre aux attentes, ou encore simplifier la comptabilité des ventes, la FPPMA83 va soumettre au vote en Assemblée Générale Ordinaire la vente des cartes de pêche disponibles uniquement par internet (revendeur équipé ou interface publique du site www.cartedepeche.fr) en 2019.
Condition préalable : Validation de l'Action par les AAPPMA en Assemblée Générale de la Fédération départementale

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Remboursement forfaitaire des cartouches d'impression couleur + papier A4 + achat imprimantes (selon besoins)		2 000€
Suivi du projet par les agents référents (recherche revendeurs, formations et installation du matériel...)	10	3 000€
TOTAL (TTC)		5 000 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

100%
Fédération de Pêche 83

ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 1 Bénévole référent
le responsable de la commission Développement

cartedepeche.fr

Le site officiel d'adhésion aux Associations de pêche en France



Se connecter
Panier 0

- Accueil
- Liste des cartes
- Informations pratiques
- Recherche géographique
- Qui sommes-nous ?
- Aide / FAQ



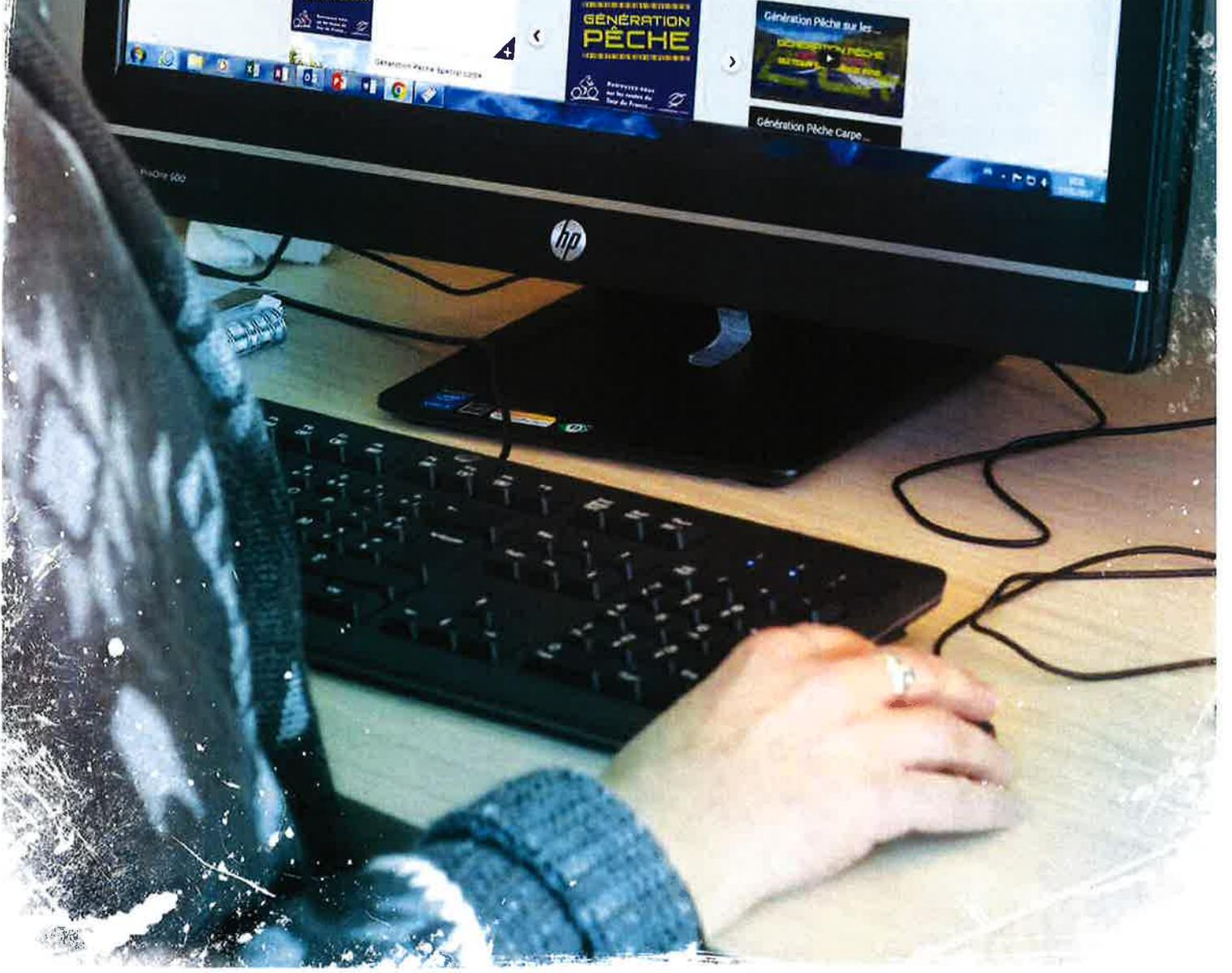
- ### Nos cartes de pêche
- Carte de pêche
 - Carte de pêche à la ligne
 - Carte de pêche à la traîne
 - Carte de pêche à la carpe
 - Carte de pêche à la mouche
 - Carte de pêche à la têtard
 - Carte de pêche à la truite
 - Carte de pêche à la salmone
 - Carte de pêche à la perche
 - Carte de pêche à la goujon
 - Carte de pêche à la sandre
 - Carte de pêche à la brème
 - Carte de pêche à la carpe
 - Carte de pêche à la têtard
 - Carte de pêche à la truite
 - Carte de pêche à la salmone
 - Carte de pêche à la perche
 - Carte de pêche à la goujon
 - Carte de pêche à la sandre
 - Carte de pêche à la brème
 - Carte de pêche à la carpe



Génération Pêche France 2018



HP 600





Moderniser, simplifier et analyser la vente des cartes de pêche
Créer un groupe de travail en charge d'étudier les ventes de cartes de pêche

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



A l'horizon 2019, la FPPMA83 souhaite vendre les cartes de pêche uniquement par l'interface publique www.cartedepeche.fr. Une interface de gestion associée (www.admin.cartedepeche.fr) permet de disposer de statistiques filtrées sur les ventes de cartes de pêche, leur évolution par strates (AAPPMA, FPPMA...). Ce système d'administration et de gestion a démontré ses atouts par la mise en place, en Ariège par exemple, d'un outil statistique annexe permettant de mieux connaître ses pêcheurs.

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 va créer un groupe de travail « Etude des ventes de cartes de pêche » chargé de mieux connaître les profils des pêcheurs, leurs habitudes, leur fidélité à l'activité pêche et plus généralement leur comportement et leurs attentes. La FPPMA83 souhaite confier si possible la création de cet outil statistique par tableur à un bénévole compétent.
Condition préalable : 100% des ventes de cartes de pêche par internet

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Frais annexes référent de l'Action (2 réunions)		100€
Animation et suivi du projet par les animateurs référents	4	1200€
TOTAL (TTC)		1300 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

100%
Fédération de Pêche 83



ANIMATION DE L'ACTION

2

Salariés
référents

1

Bénévole référent
le responsable du GT Modernisation PA



Moderniser, simplifier et analyser la vente des cartes de pêche

Concevoir un «Pack revendeurs de cartes de pêche»



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



L'Enquête pêcheurs montre l'attachement du pêcheur à l'acquisition de sa carte de pêche chez un revendeur, et non directement de chez soi par internet. Avec près de 70 points de vente dans le Var, le réseau de revendeurs est un acteur important qui peut participer au développement de la promotion et de la communication de l'activité.

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 va proposer aux revendeurs de cartes de pêche un kit « Revendeurs » comprenant :

- > Signalétique Murale extérieure précisant « Ici, carte de pêche »
- > Reportage vidéo sur la pêche en eau douce
- > Présentoir adapté à la surface disponible chez le revendeur
- > Affiche ou autre signalisation visuelle
- > Mise en valeur des revendeurs qui parlent anglais sur le guide officiel « pêche dans le Var » et les autres outils de communication

Ce « Pack » assurera de la communication externe auprès du public pêcheur et non pêcheur selon le type de revendeur (magasin de pêche, office de tourisme, bar-tabac...).

Condition préalable : accord de l'AAPPMA qui aura la charge de démarcher les revendeurs de son secteur d'influence, avec le soutien de la FPPMA83. Le revendeur doit vendre les cartes via le système en ligne www.cartedepeche.fr



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Achat de 70 présentoirs PVC transparents + création étiquette Logo FPPMA83		700€
Création d'une série de 200 posters A4 et A3		500€
Animation de l'Action par l'agent référent (validation des maquettes, préparation et envoi des packs...)	2	600€
TOTAL (TTC)		1800 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

100%
Fédération de Pêche 83



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié référent

1 Bénévole référent
le responsable du GT Modernisation PA



Adapter la réglementation de la pêche et mieux contrôler son exercice

Harmoniser la réglementation à 2 lignes par pêcheur dans les petits plans d'eau < 6 hectares



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

Actuellement, certains petits plans d'eau disposent d'un arrêté préfectoral limitant le nombre de lignes de pêche à 2 (lac de Banegon, lac du Carnier, lac du Plan du Pont, lac de l'Evoué, lac des Corbières...). Cette réglementation spécifique permet d'augmenter la capacité d'accueil de pêcheurs et de limiter les conflits potentiels.



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Pour assurer une cohérence à l'échelle du département, la FPPMA83 va harmoniser ce point de réglementation en limitant la pêche à 2 lignes par pêcheur dans tous les plans d'eau où les instances halieutiques bénéficient des droits de pêche et dont la surface est inférieure à 6 hectares.

Condition préalable : validation par les AAPPMA en Assemblée générale de la Fédération, validation par les services de l'Etat.



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Création de 50 pancartes réglementaires pour fixation autour des plans d'eau concernés		100€
TOTAL (TTC)		100 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

100%
Fédération de Pêche 83



ANIMATION DE L'ACTION

1

Salarié référent

1

Bénévole référent
le responsable de la Commission Réglementation



Adapter la réglementation de la pêche et mieux contrôler son exercice

Autoriser toute l'année la pêche des carnassiers dans les grands lacs varois du Moyen Verdon

LAC DE SAINTE CROIX, LACS DE QUINSON, LAC DE GREOUX ESPARRON

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

L'Enquête pêcheurs révèle que 35% des effectifs pratiquent la pêche durant l'hiver. Cette information conforte l'étalement de la saison halieutique.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Afin d'atteindre l'objectif de développement du loisir pêche dans le respect des milieux aquatiques et du poisson, la FPPMA83 va autoriser toute l'année la pêche pour toutes les espèces piscicoles dans les grands lacs d'intérieur, soit dans les plans d'eau suivants :

- > Lac de Sainte-Croix
- > Lacs de Quinson
- > Lac de Gréoux-Esparron

Des mesures compensatoires accompagneront ce projet :

- > Mise en place de réserves temporaires adaptées aux périodes de reproduction du brochet et situées dans les zones de reproduction.
- > Suivi de l'impact de cette mesure sur la truite lacustre dans le lac de Sainte Croix.

Condition préalable : validation par les AAPPMA du 83 et du 04 concernées pour les grands lacs du Verdon et les Fédérations du 83 et du 04, validation par les services de l'Etat.



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

- BH Verdon
- BH Siagne
- BH Haut et Moyen Argens
- BH Moyen et Bas Argens
- BH Gapeau Toulon
- BH Huveaune

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Création de 50 pancartes réglementaires pour fixation autour des plans d'eau concernés + frais de maquette		150€
TOTAL (TTC)		150 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 1 Bénévole référent
le responsable de la Commission Réglementation



Adapter la réglementation de la pêche et mieux contrôler son exercice

Augmenter la taille légale de capture de certains carnassiers

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



Sur le plan national, les différentes demandes de modifications réglementaires relatives à la pêche de loisir adoptées en Assemblée générale de la Fédération Nationale de la Pêche en France ont abouti à un décret. Elles concernent notamment l'augmentation de la taille légale de capture de certains carnassiers : brochet, sandre et black-bass. Egalement, le prélèvement de truites lacustres à la taille légale de capture actuelle (23cm) ne permet pas aux salmonidés capturés d'accomplir au moins une fois leur cycle de reproduction naturelle.

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 souhaite soutenir ces orientations en augmentant les tailles légales de captures de certains carnassiers, passant ainsi de :

- > Brochet : 50 à 60 cm
- > Sandre : 40 à 50 cm
- > Truite lacustre : 23 à 40 cm

Cette mesure réglementaire sera applicable dans les cours d'eau et plans d'eau de seconde catégorie piscicole (sandre et brochet) et sur les lacs de barrage du moyen Verdon concernés pour la truite lacustre.

Condition préalable : validation en Assemblée Générale de la Fédération, validation par les services de l'Etat

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Création de 100 pancartes réglementaires pour fixation autour des plans d'eau concernés + frais de maquette		250€
TOTAL (TTC)		250 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

100%
Fédération de Pêche 83

ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 1 Bénévole référent
le responsable de la Commission Réglementation



Adapter la réglementation de la pêche et mieux contrôler son exercice

Réviser le classement des catégories piscicoles en contexte salmonicole ou intermédiaire



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

Il existe actuellement une incohérence au regard du classement de certaines zones de cours d'eau classées en première catégorie piscicole. Ces zones ne correspondent pas aux potentiels physiques et halieutiques d'un cours d'eau salmonicole. De ce fait ces secteurs sont fermés à la pratique de la pêche durant 6 mois.



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La volonté de la FPPMA83 étant de diversifier et d'étaler dans le temps l'offre de pêche, de respecter les critères de classement de zones de cours d'eau de première ou seconde catégorie piscicole, la FPPMA83 va soumettre aux AAPPMA gestionnaires des droits de pêche de ces tronçons de cours d'eau la révision du classement de ceux-ci, passant ainsi de la première à la seconde catégorie piscicole.

Ces linéaires ont l'avantage d'offrir des conditions de pêche plus optimales (largeur du cours d'eau). Selon le profil du cours et ses potentialités halieutiques, un repoissonnement plus important par alevinage sera envisagé. *Condition préalable : acquisition des droits de pêche pour mise en place d'un parcours de pêche labellisé ou halieutique avec possibilité d'instaurer une réglementation spécifique qui oblige le pêcheur à remettre à l'eau les salmonidés capturés (No-Kill), avec approbation des AAPPMA, validation par les services de l'Etat, inventaire piscicole éventuel...*



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Création de 20 poncarts réglementaires pour fixation autour des plans d'eau concernés + frais de maquette		100€
TOTAL (TTC)		100 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 2 Bénévoles référents
GT Offre de pêche, Commission Réglementation



Adapter la réglementation de la pêche et mieux contrôler son exercice
Étendre la zone d'influence de contrôle des gardes pêche particuliers des AAPPMA à l'échelle des bassins halieutiques

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



L'Enquête pêcheurs apporte des éléments concrets sur les attentes des pêcheurs dans le but d'améliorer la surveillance de l'exercice de la pêche au sein du réseau hydrographique varois : 50% des répondants estiment que le développement de la surveillance est une action prioritaire. A ce jour, le nombre de gardes pêche particuliers bénévoles dans le département est de 40 (chiffres 2016).

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Afin d'atteindre cet objectif, la FPPMA83 va proposer l'extension de la zone de surveillance des gardes pêche particuliers bénévoles (GPP) à l'échelle des bassins halieutiques. Les AAPPMA qui le souhaitent pourront agrémenter les GPP du même bassin halieutique et constituer le cas échéant des équipes de surveillance.

Condition préalable : agrément des AAPPMA concernées, application du principe de réciprocité par les services de la Préfecture.

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Animation du projet par l'Agent référent (contact avec les GPP, documents administratifs,...)	2	600€
TOTAL (TTC)		600 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 1 Bénévole référent
le responsable de la Commission Police de la pêche



Adapter la réglementation de la pêche et mieux contrôler son exercice

Création d'un groupe de réflexion

«Pêche de la carpe de jour et de nuit»



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

L'offre de pêche de la carpe, notamment de nuit, est encore peu développée dans le département, voire a été réduite avec l'arrêt de la pêche de nuit dans le lac de Saint Cassien. 23% des effectifs de pêcheurs varois pêchent la carpe, que ce soit au coup ou aux techniques modernes (pellets, bouillettes, graines...). De nombreuses contraintes, (administratives, réglementaires...) contraignent la mise en place de tels parcours.



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 va créer si possible un groupe de travail afin de coordonner la pratique de la pêche de la carpe, notamment de nuit et favoriser son développement (carpodromes, nouveaux plans d'eau ou cours d'eau ouverts à la pêche de nuit, enduros carpes...). Pour atteindre cet objectif, la FPPMA83 fera appel au concours des acteurs spécialisés sur cette espèce ou à des associations locales.



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Animation du projet par l'Agent référent (contact avec les bénévoles référents, préparation et comptes rendus des réunions, participations aux réunions de travail ...)	5	1 500€
Frais annexes (2 réunions, 10 bénévoles)		500€
TOTAL (TTC)		2 000 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

100%
Fédération de Pêche 83



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 2 Bénévoles référents
GT Pêche spécialisée, GT Offre de pêche



Adapter la réglementation de la pêche et mieux contrôler son exercice

Proposer des sessions de sensibilisation et d'information à destination des corps de métiers chargés du respect de la loi

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



Les différents services de l'Etat (Gendarmerie, ONF, ONCFS...) peuvent être amenés, dans le cadre de leurs missions, à effectuer des contrôles faisant partie des compétences de la police de la pêche. A ce jour, certains agents de l'Etat manquent de connaissances sur la réglementation de la pêche qui peut s'avérer complexe et peut varier en fonction des territoires. Actuellement, seul un partenariat oral est en place avec une gendarmerie.

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Le Pôle Garderie de la FPPMA83 souhaite mettre en place des sessions d'information et de sensibilisation avec les structures de l'Etat intéressées ou les polices municipales afin de mieux faire appliquer et respecter la réglementation en vigueur dans le département, développer la présence de contrôles de l'exercice de la pêche selon les principes suivants:

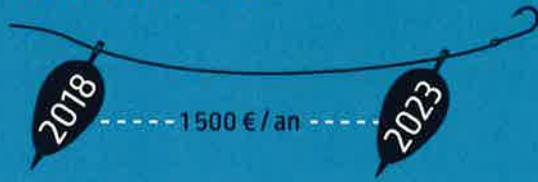
- > Sélection selon les territoires halieutiques
 - > Prise de contact par mail suivi d'une relance téléphonique pour obtenir une rencontre physique au sein des structures compétentes
 - > Intervention par session d'information ou accueil au sein de la Maison de la Pêche et de la Nature ou sur place
- Condition préalable : Action approuvée par le Président d'AAPPMA concernée, autorisations des structures concernées.*

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
<i>Animation du projet par l'Agent référent (contact avec les corps de métiers référents, préparation et comptes rendus des réunions, participations aux réunions de travail ...), base 5 réunions</i>	5	1500€
TOTAL (TTC)		1500 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

100%
Fédération de Pêche 83



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié référent

1 Bénévole référent
Commission Police de la pêche

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Mieux informer le public pêcheur et non pêcheur pour mieux promouvoir l'offre de pêche

Créer un nouveau site internet de la FPPMA83

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

En 2013 [source : Banque mondiale] la France comptabilise 82% d'Internautes, 56% de « Mobinautes » et 29% de « Tablonautes ». Internet est d'ailleurs la source d'informations pour les recherches de sorties de 2/3 des français. Il est également l'outil indispensable pour constituer son séjour touristique pour 1 français sur 2.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Actuellement vétuste et non adapté aux besoins de la clientèle, la FPPMA83 va développer un nouveau site internet de premier plan (en version française et anglaise), « hyper-connecté » et qui remplira les principaux objectifs inscrits dans le SDDL : moderniser l'image de la pêche associative et développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics. *Condition préalable : création d'un groupe de travail chargé d'étudier et valider les différentes étapes de la prestation, validation du contenu des informations des AAPPMA*



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Siagne	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Haut et Moyen Argens	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Moyen et Bas Argens	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Gapeau Toulon	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Huveaune	<input checked="" type="checkbox"/>

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Prestation de services pour création d'un site internet		13 000€
Frais d'hébergement, référencement et SAV du site internet		600€
Animation du projet par l'Agent référent (création cahier des charges, suivi du projet et validation des maquettes, préparation et comptes rendus des réunions de travail...)	20	6 000€
Frais annexes (3 réunions, 6 bénévoles)		300€
TOTAL (TTC)		19 900 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 1 Bénévole référent responsable GT Communication

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Mieux informer le public pêcheur et non pêcheur pour mieux promouvoir l'offre de pêche

Réaliser 60 web reportages vidéo minimum

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

En 2018, la FPPMA83 se lance dans la refonte totale de son site internet, outil indispensable au développement de la pêche de loisirs.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Pour mettre en valeur le réseau hydrographique varois et agrémenter le contenu des pages dédiées au nouveau site internet, la FPPMA83 va faire réaliser des web reportages, avec ou sans drone.

La réalisation de web reportages possède plusieurs avantages :

- > On peut les héberger, consulter et partager gratuitement sur des sites de plateformes sociales (Youtube, Dailymotion...)
- > Ils assurent une promotion originale de l'offre de pêche
- > Ils peuvent être mis à disposition des offices de tourisme, revendeurs de cartes de pêche ou magasins de pêche qui possèdent une télévision ou un site internet.

Ces web reportages seront réalisés dans les conditions suivantes :

- > 1 web reportage qui présentera l'offre globale de pêche dans le Var
- > 3 web reportages qui présentent les 3 principaux lacs du département
- > 6 web reportages qui présentent la pêche par bassin halieutique
- > 40 web reportages minimum sur les parcours de pêche halieutiques ou labellisés dont 1 par AAPPMA qui le souhaite.
- > 1 web reportage institutionnel présentant les missions des structures halieutiques
- > 10 web reportages sur d'autres thématiques destinés à la promotion de la pêche

Condition préalable : Accords de l'AAPPMA, des propriétaires riverains et des figurants pour filmer.



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Prestation de services prises de vues par Drone		3 000€
Accueil d'un stagiaire spécialisé dans la réalisation de web reportages (MASTER2, ingénierie des médias)		5 000€
Animation du projet par l'Agent référent (création cahier des charges, suivi du projet et validation des maquettes, préparation et comptes rendus des réunions de travail...)	10	3 000€
TOTAL (TTC)		11 000 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

29%	45%	18%	8%
Fédération de Pêche 83	FNPF	Partenaires privés	Région PACA



ANIMATION DE L'ACTION

1

Salarié
référent

1

Bénévole référent
GT Communication



Mieux informer le public pêcheur et non pêcheur pour mieux promouvoir l'offre de pêche

Constitution d'une « Team reporters » équipés d'une caméra embarquée (type go-pro)

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



En 2018, la FPPMA83 se lance dans la refonte totale de son site internet, outil indispensable au développement de la pêche de loisirs et souhaite développer sa visibilité sur les réseaux sociaux.

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Pour mettre en valeur le réseau hydrographique varois, alimenter le contenu des pages dédiées au nouveau site internet, la FPPMA83 va constituer une « Team reporters ».

La création de ce groupe de reporters pêcheurs sera articulée autour de :

- > Pêcheurs qui réalisent et hébergent déjà des vidéos reportages sur les plateformes de partage (Youtube, dailymotion...)
- > Pêcheurs qui souhaiteraient réaliser et héberger des vidéos reportages sur les plateformes de partage (Youtube, dailymotion...) (3 maximum la première année)

La « Team reporters » devra représenter une liste exhaustive de pêcheurs selon les techniques et les lieux de pêche, qui maîtrisent les logiciels de montage vidéo.

Avantage pour la FPPMA83 :

- > Alimentation du site internet et des autres outils de communication par la constitution d'une vidéothèque
- Condition préalable : Lors de la première année (2017), la FPPMA va tester l'efficacité de ce projet par le recrutement de pêcheurs issus du forum « Pêche Var ». Par la suite, ce projet sera ouvert à des candidats extérieurs au forum.*

€ BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Achat d'1 caméra embarquée de type « Go Pro » et ses accessoires		500€
Animation de l'Action par l'Agent référent (sélection des vidéos et des candidats...)	2	600€
TOTAL (TTC)		1 100 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 1 Bénévole référent
GT Communication

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Mieux informer le public pêcheur et non pêcheur pour mieux promouvoir l'offre de pêche

Éditer une brochure « Pêche dans le Var » en version anglaise

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

Les statistiques du site admin.cartedepeche.fr confirment l'intérêt de la clientèle étrangère pour l'activité pêche dans le Var. Elle représente par exemple 40% des ventes de cartes hebdomadaires. Actuellement, la FPPMA83 consacre 2 pages de son guide « Pêche dans le Var » en version anglaise, et présente la réglementation générale et les 3 grands lacs varois.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Pour mieux répondre aux attentes de cette clientèle touristique qui dispose d'un pouvoir d'achat supérieur aux autres clientèles, la FPPMA83 va éditer un dépliant « Pêche dans le Var » en version anglaise dont le contenu sera élaboré selon les thématiques suivantes :

- > Cartographie du réseau hydrographique varois
- > Présentation synthétique (type tableau) des cours d'eau et plans d'eau varois
- > Focus sur les 3 grands lacs (Ste Croix, Ste Suzanne, St Cassien)
- > Rappel de la réglementation générale et spécifique de la pêche avec code de bonne conduite
- > Renseignements et contacts utiles (hébergement, modes de distribution de la carte de pêche, magasins de pêche...)

Ce document est voué à être imprimé (base de 2000 exemplaires) et hébergé vers les sites web halieutiques ou d'accueils touristiques (OTSI...)

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
<i>Création de la maquette par un stagiaire Master Ingénierie des médias</i>		500€
<i>Impression de la brochure (2000 exemplaires)</i>		1 000€
<i>Animation du projet par l'Agent référent (création cahier des charges, suivi du projet et validation des maquettes, ...)</i>	5	1 500€
TOTAL (TTC)		3 000 €



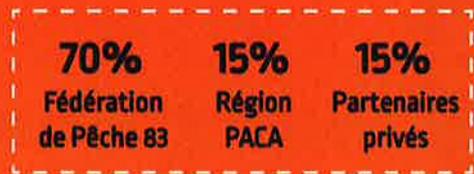
BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Siagne	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Haut et Moyen Argens	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Moyen et Bas Argens	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Gapeau Toulon	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Huveaune	<input checked="" type="checkbox"/>

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié
référent

1 Bénévole référent
GT Communication

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Mieux informer le public pêcheur et non pêcheur pour mieux promouvoir l'offre de pêche

Édition d'une brochure pêche par bassin halieutique

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

L'étude de la clientèle de pêcheurs ou de non pêcheurs confirme l'importance de la mise en valeur et la nécessité d'informer le public sur l'offre de pêche de proximité. Avec la constitution des bassins halieutiques, la FPPMA83 doit garantir l'atteinte d'objectifs précis pour chaque territoire et offrir des outils dédiés à cet objectif.



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Siagne	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Haut et Moyen Argens	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Moyen et Bas Argens	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Gapeau Toulon	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Huveaune	<input checked="" type="checkbox"/>

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

A ce titre, la FPPMA83 proposera l'édition d'un dépliant pêche pour chaque bassin halieutique. Les objectifs seront les suivants :

- > Répondre à un panel de la clientèle « pêcheur » et surtout « non pêcheur » qui désire être informé sur l'offre halieutique de proximité
- > Développer concrètement l'échange au sein de chaque bassin halieutique
- > Organiser le développement de la pêche au sein des bassins halieutiques
- > Développer l'offre touristique (accueil, hébergement, parcours de pêche adaptés...)

Ces dépliants seront distribués uniquement dans les offices de tourisme (2500 exemplaires) et seront téléchargeables sur le Web.

Condition préalable : Edition d'un dépliant sur 1 bassin halieutique « pilote » la première année, puis édition d'un dépliant par an si le projet semble atteindre ses objectifs.

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Création de la maquette par un stagiaire Master Ingénierie des médias		500€
Impression de la brochure (2500 exemplaires en moyenne)		1 000€
Animation du projet par l'Agent référent (création cahier des charges, suivi du projet et validation des maquettes...)	5	1 500€
TOTAL (TTC)		3 000 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 1 Bénévole référent
GT Communication

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Mieux informer le public pêcheur et non pêcheur pour mieux promouvoir l'offre de pêche

Créer un pôle pêche et nature dans le Var (site piloté)



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

L'enquête pêcheur confirme le manque d'informations pour le public, pêcheur ou non pêcheur, comme frein principal à l'activité pêche. Dans le Var, aucun site n'accueille le public non pêcheur afin de lui proposer les renseignements élémentaires permettant de s'initier à la pêche en eau douce dans des conditions optimales (matériel, commodités ...).



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

A l'instar de Fédérations départementales qui ont déjà lancé ce projet, la FPPMA83 souhaite acquérir les droits de pêche d'un plan d'eau privé afin de créer un Pôle Pêche et Nature. Le Pôle Pêche et Nature sera un établissement d'accueil du public situé près d'un plan d'eau et qui proposera à minima :

- > Un espace d'accueil et d'informations sur la pêche en eau douce pour tous les publics
- > Un programme d'animations en partenariat avec les agents de développement de la Fédération, des associations de pêche spécialisées, voire des moniteurs-guides de Pêche
- > Une prestation pêche avec vente des cartes de pêche et prêt de matériel de pêche si besoin
- > Une labellisation « pêche » au sens de la FNPF afin d'obtenir des aides financières

D'autres prestations complémentaires (restauration, buvette...) seront étudiées.

Conditions préalables : trouver des fonds de financement pour la création de ce Pôle (Fonds Européens...). La FPPMA83 évaluera les impacts (financiers et stratégiques) d'un tel projet qui pourrait être alors décliné vers d'autres territoires du département.



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION Inconnu, dépendra du projet

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

90%	10%
Fonds européens	SAPL [Fédération de pêche 83 et AAPPMA du 83, FNPF]



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon



BH Siagne

BH Haut et Moyen Argens



BH Moyen et Bas Argens



BH Gapeau Toulon



BH Huveaune



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié référent

1 Bénévole référent
Responsable Commission Développement



Lac de Sainte Suzanne

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Mieux informer le public pêcheur et non pêcheur pour mieux promouvoir l'offre de pêche

Concevoir un stand départemental itinérant



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

Dans le cadre de leurs programmes d'animations, la FPPMA83 et les 25 AAPPMA du Var participent à des foires, des salons, des forums d'Associations pour lesquelles elles sollicitent actuellement du matériel pédagogique. Cependant, aucune signalisation visuelle ne permet d'identifier visuellement le stand pêche. De même, le matériel ludique est vacant selon la tranche d'âge du public (moins de 12 ans notamment) puisque seul le simulateur de pêche permet d'attirer le public. Enfin, la FPPMA83 souhaite développer les partenariats avec les comités d'Entreprises en participant à des salons dédiés à cet objectif.



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 va concevoir un stand départemental itinérant qui permettra de l'identifier visuellement auprès du public. Le contenu de ce projet sera le suivant :

- > 2 Barnums de 3x3m sérigraphiés selon la charte graphique validée et lestés
- > 6 Murs de tente
- > 2 Oriflammes
- > 2 séries de 3 jeux selon les tranches d'âges : jeu aimanté pour les plus petits, tapis d'initiation au lancer (enfants et adolescents), simulateur de pêche pour les plus grands
- > Matériel de pêche pour les jeux et outils de protection du matériel
- > 2 Présentoirs pour diffuser la documentation halieutique
- > 2 Table haute et 6 sièges de type « bar »
- > 2 séries de 4 Roll'ups présentant la pêche associative et les principaux lieux de pêche

La remorque pédagogique de la FPPMA83 assurera le transport du stand itinérant. Le stand pourra être prêté aux AAPPMA sous certaines conditions.

Condition préalable : recherches de partenaires financiers (hors structures halieutiques) permettant de baisser la charge d'autofinancement du projet par la FPPMA83, signature d'une convention de prêt du stand pour les AAPPMA avec chèque de caution et signature d'une fiche de prêt de matériel pour chaque sortie de celui-ci.



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Prestation de services pour création d'un stand départemental		10 000€
Animation du projet par l'Agent référent (devis, suivi du projet...)		1 500 €
TOTAL (TTC)		11 500 €



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

23% Fédération de Pêche 83	26% Région PACA	17% Partenaires privés	34% FNPF
---	------------------------------	-------------------------------------	--------------------



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié
référent

1 Bénévole référent
GT Communication

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Mieux informer le public pêcheur et non pêcheur pour mieux promouvoir l'offre de pêche

Installer au maximum 20 bornes interactives «Pêche» dans les offices de tourisme du parc naturel régional du Verdon

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



Le bassin versant du Verdon figure parmi les joyaux halieutiques du territoire national avec près de 3500 hectares de plans d'eau de barrage et 165 kilomètres de linéaire de cours d'eau salmonicoles uniquement pour le Verdon. Riche d'une diversité piscicole unique de première et seconde catégorie piscicole, le bassin du Verdon offre une destination touristique pêche de premier choix. Dans le Var, le Verdon et le lac de Sainte Croix sont par exemple les sites les plus fréquentés par les pêcheurs varois selon l'enquête Pêcheurs.

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon

BH Siagne

BH Haut et Moyen Argens

BH Moyen et Bas Argens

BH Gapeau Toulon

BH Huveaune

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Le Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV) est engagé depuis 2015 dans une procédure d'élaboration d'une candidature « Espace Valléen ». Ce programme territorial donnera accès à des financements croisés Europe/ Etat/Région sur la période 2016/2020. A ce titre, la FPPMA83 souhaite inscrire un programme d'actions ambitieux pour le développement de l'éco-tourisme en collaboration avec la FPPMA04 par la mise en place de 20 Kits « Tablette tactile + application mobile intégrée « Pêche dans le Bassin Versant du Verdon ». Ces Packs seront installés au sein de certains Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives du périmètre du PNRV.

Les objectifs sont :

- > Le développement de la pêche de loisir au sein du périmètre du PNRV
- > Le développement du tourisme pêche durant les « ailes de saison », notamment le printemps et l'automne puisque la pêche est possible durant cette période
- > Un engagement de développement éco-durable par la mise en place d'outils de communication écologique (pas de supports papier)
- > Le caractère évolutif d'un tel projet qui pourrait être décliné vers d'autres territoires du département.

Conditions préalables : aides financières de l'Europe et la région obligatoires pour la réalisation de l'Action

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Prestation de services : Conception d'une application mobile et achat de 20 bornes interactives		25 000€
Abonnement annuel référencement, hébergement et SAV prestataire		600 €
Animation du projet par l'Agent référent (contenu, validation maquette + formation aux OTSI, devis, suivi du projet...)	20	6 000 €
TOTAL (TTC)		31 600 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

4% Fédération de Pêche 83	40% Région PACA	50% Fonds européens	6% FNPF
--	------------------------------	----------------------------------	-------------------



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 1 Bénévole référent
GT Communication

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Structurer et promouvoir le tourisme pêche

Promouvoir la conception au niveau régional d'une brochure «Pêche en Provence-Alpes-Côte-d'Azur»



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

Désormais, 43% des pêcheurs annuels adultes varois pratiquent également hors du département (chiffre en progression constante) ainsi que 119 pêcheurs qui ont acheté la vignette du club Halieutique interdépartemental en 2015. Les statistiques montrent également que le Var accueille un nombre important de pêcheurs provenant de la région PACA : 30% des effectifs « journaliers » et 5% des effectifs « hebdomadaires », soit au total 4000 pêcheurs. De même, la région PACA jouit d'un potentiel de plus de 10 000 «pêcheurs interdépartementaux». Actuellement, aucun document mutualisé n'informe de la richesse halieutique en région PACA alors que le potentiel est bien existant et tend à se développer.



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 souhaite participer à la coordination d'un guide régional « Pêche en PACA » édité à 10 000 exemplaires minimum, en extension PDF pour consultation et téléchargement sur le Web et qui pourrait présenter :

- > Les principaux cours d'eau et plans d'eau de chaque département
- > La réglementation générale et spécifique
- > Le rappel des tarifs des cartes de pêche
- > Le Tourisme pêche
- > Les contacts utiles

Conditions préalables : Accord sur le principe de l'Action par l'ARF PACA en charge du projet et de toutes les Fédérations du territoire



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

L'action étant portée par l'Association Régionale des Fédérations de pêche de Provence Alpes Côte d'Azur, le budget prévisionnel sera élaboré par la chargée de mission de la structure compétente.

PLAN DE FINANCEMENT

50%	50%
Région PACA	ARF PACA



ANIMATION DE L'ACTION

1

Salarié référent

0

Bénévole référent

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Développer une offre de pêche pour satisfaire tous les publics

Rééquilibrer le plan annuel de rempoissonnement pour développer la pêche en 2nde catégorie piscicole

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

L'enquête « pêcheurs » montre un réel déséquilibre entre la demande et l'offre liée aux plans de rempoissonnement. En effet, 84% des dépenses de rempoissonnement sont orientées vers l'offre salmonicole (truites de reprise et alevins de truites fario). Or, l'effort de pêche par les usagers est autant consacré à la recherche de la truite de reprise (55% des effectifs) qu'aux carnassiers (67% pour le brochet) et aux poissons blancs (53%).

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 souhaite rééquilibrer l'offre de rempoissonnement en faveur des carnassiers et des poissons blancs tout en conservant une politique de déversement de salmonidés attractive à l'échelle du bassin halieutique.
Conditions préalables : construction de l'évolution des dépenses en accord avec les AAPPMA du Var, phasage dans le temps



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

FAMILLES POISSONS	Part des dépenses 2015	Part des dépenses 2017/2023
Truitelles (différents stades de croissance)	16 %	▼
Truite Arc-en-ciel	68 %	▼
Carnassiers	10 %	▲
Poissons fourrage	3 %	▲
Gros cyprinidés	3 %	▲

▼ Baisse ▲ Hausse

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Conforme à l'enveloppe financière consacrée au plan de rempoissonnement annuel de 1ère et 2nde catégorie piscicole

PHASAGE PRÉVISIONNEL

2017 à 2023



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié référent

1 Bénévole référent

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Développer une offre de pêche pour satisfaire tous les publics

Réviser le plan d'alevinage en truitelles fario en faveur de l'halieutisme



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



L'objectif initial de l'alevinage orienté sur le soutien de population salmonicole existante n'est pas atteint. L'étude génétique menée par la FPPMA83 confirme la non-efficacité des alevinages dans les zones amont et médian des contextes salmonicoles où une population de truite commune sauvage est présente, pour laquelle la FPPMA83, et selon le programme de mesures du SDAGE, souhaite protéger une souche dite « locale » et orienter son programme d'actions vers une gestion patrimoniale. De plus, au vu des faibles quantités d'alevins de truites fario introduites dans les zones aval des contextes salmonicoles où la truite de souche autochtone n'est pas présente, l'efficacité de soutien d'une population autonome demeure faible.

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon

BH Siagne

BH Haut et Moyen Argens ✓

BH Moyen et Bas Argens ✓

BH Gapeau Toulon ✓

BH Huveaune



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 va orienter l'effort d'alevinage en truitelles fario vers les zones aval des contextes salmonicoles, voire intermédiaires, afin de diversifier l'offre de pêche voire étaler la saison de pêche dans des linéaires offrant des conditions de pêche plus optimales (largeur du cours d'eau). La FPPMA83 sélectionnera une souche ainsi qu'un stade de développement les mieux adaptés aux contraintes des milieux aquatiques.

Condition préalable : révision (si nécessaire) du classement de catégorie piscicole de 1^{ère} en 2^{ème} catégorie dans les zones concernées par le plan d'alevinage, acquisition des droits de pêche pour aménagement d'un parcours de pêche labellisé ou halieutique, approbation des AAPPMA.



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Conforme à l'enveloppe financière consacrée au plan annuel d'alevinage en truitelles fario.

PHASAGE PRÉVISIONNEL

2017 à 2023



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié référent

1 Bénévole référent



Alevinage en canoë

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Développer une offre de pêche pour satisfaire tous les publics

Création d'un parcours de pêche labellisé « Famille » (site pilote)



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

L'enquête « pêcheurs » et « non pêcheur » révèle deux grandes problématiques liées à l'offre de pêche : le manque d'informations, l'accès et l'entretien des berges. De plus, des activités aquatiques ou de pleine nature se structurent au dépend de l'activité pêche (canoë, pédalo, offre équestre...) proposant une offre touristique et familiale que la pêche associative n'exploite pas.



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Structuration de l'offre de pêche par la création d'un parcours de pêche labellisé « Famille » (site pilote) sur un site de pêche proche d'un « bassin de vie » ou d'un « bassin touristique » afin de développer la pêche auprès des « sédentaires » et des touristes par la mise en place de :

- > Signalétique directionnelle
- > Panneaux d'informations sur site
- > Aménagements à destination de la famille : stationnement, aire de pique-nique, jeux pour les enfants, aménagement des berges, toilettes, point d'eau, abris, ponton pour personnes à mobilité réduite...

Ce type de parcours pourra être développé au sein d'autres bassins halieutiques en fonction de la réussite de ce dernier.

Conditions préalables : approbation du projet par l'AAPPMA concernée, respect des critères obligatoires liés à la labellisation FNPF, surveillance du site, publication des dates des déversements de poissons (si utile), partenariat avec la collectivité et les acteurs du tourisme, demande de fonds européens dans les secteurs impactés par un programme Leader...



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

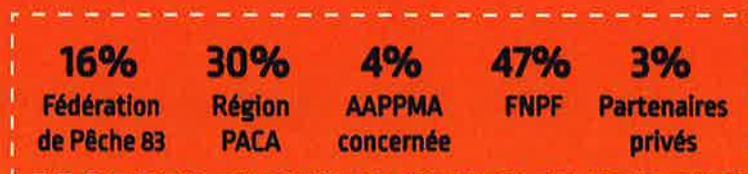
Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Prestation de services : aménagements, communication sur site et signalétique directionnelle...		30 000 €
Animation du projet par l'Agent référent (création du contenu, devis, suivi du projet, réunions de terrain...)	15	4 500 €
TOTAL (TTC)		34 500 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL

PLAN DE FINANCEMENT



34 500 €



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié
référent

1 Bénévole
référent

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Développer une offre de pêche pour satisfaire tous les publics

Création de 20 parcours de pêche labellisés «Passion»

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

L'enquête « pêcheurs » et « non pêcheur » révèle un manque d'information sur l'activité pêche à destination du pêcheur spécialisé recherchant des sites d'exception par leurs paysages ou l'attrait halieutique et qui représentent une offre touristique peu exploitée à ce jour.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Structuration de l'offre de pêche sur des sites de pêche remarquables proches des « bassins de vie » ou « bassins touristiques » afin de développer la pêche auprès des pêcheurs « experts » ou ceux qui souhaitent le devenir, ainsi que pour développer une offre touristique par la mise en place de :

- > Signalétique directionnelle
- > Panneaux d'informations sur site
- > Aménagements à destination du pêcheur : stationnement, cheminement, entretien des berges, sentier halieutique, cycle naturel des espèces, soutien d'effectifs de poissons si nécessaire ...

Conditions préalables : respecter les critères obligatoires liés à la labellisation FNPF, surveillance du site, publication des dates des déversements de poissons (si utile), partenariat avec la collectivité et les acteurs du tourisme



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
<i>Prestation de services * aménagements, communication sur site et signalétique directionnelle...</i>		60 000€
<i>Animation du projet par l'Agent référent (création du contenu, devis, suivi du projet, réunions de terrain...)</i>	40	12 000 €
TOTAL (TTC)		72 000 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 1 Bénévole référent
GT Offre de pêche

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Développer une offre de pêche pour satisfaire tous les publics

Création de 40 parcours de pêche halieutiques « grand public »

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

L'enquête « pêcheurs » et « non pêcheur » révèle deux grandes problématique liées à l'offre de pêche : le manque d'informations, l'accès et l'entretien des berges. De plus, des activités aquatiques ou de pleine nature se structurent au dépend de l'activité pêche (canoë, pédalo, offre équestre...) proposant une offre touristique que la pêche associative n'exploite pas. La labellisation de tous les parcours de pêche n'est pas possible pour des raisons d'ordre techniques ou financières, en dépit d'un intérêt certain d'un site référencé pour l'halieutisme.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Pour les parcours de pêche bénéficiant d'un intérêt halieutique mais ne pouvant être labellisés, la FPPMA83 va mettre en place des parcours dits « halieutiques Grand Public » afin d'offrir :

- > Un parcours de qualité facilitant au mieux la capture de poissons
- > Une signalétique homogène dans le département
- > Des aménagements si besoin (stationnement, postes de pêche, aire de pique-nique)
- > Une communication sur site et externe

Conditions préalables : approbation de l'AAPPMA concernée, détention des droits de pêche, respect de critères obligatoires, réglementation spécifique si nécessaire (modes de pêche, nombre de captures), surveillance (garde (s) référent (s)), partenariat avec la collectivité et les acteurs du tourisme

BUDGET



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Siagne	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Haut et Moyen Argens	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Moyen et Bas Argens	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Gapeau Toulon	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Huveaune	<input checked="" type="checkbox"/>

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Prestation de services : aménagements, communication sur site et signalétique directionnelle...		120 000€
Animation du projet par l'Agent référent (création du contenu, devis, suivi du projet, réunions de terrain...)	80	24 000 €
TOTAL (TTC)		144 000 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

22% Fédération de Pêche 83	25% Région PACA	11% Partenaires privés	38% FNPf	4% AAPPMA concernées
---	------------------------------	-------------------------------------	--------------------	-----------------------------------



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 1 Bénévole référent
GT Offre de pêche

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Développer une offre de pêche pour satisfaire tous les publics

Créer 6 parcours débutants « Pêche au coup »



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

La pêche au coup demeure la technique la plus simple et la moins onéreuse pour s'initier aux plaisirs de la pêche de loisirs. De plus, le public pêcheur débutant ou non pêcheur met avant le manque d'informations sur l'accès à l'activité pêche. Une liste (non exhaustive) de plans d'eau privés a déjà été dressée par la fédération dans le cadre de l'Etat des lieux du SDDL.



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 va créer des parcours « pêche au coup » destinés aux débutants et facilement identifiables par une charte graphique qui lui sera attribuée. Un empoissonnement conséquent en poissons « fourrage » permettra de faciliter les premières captures et de donner envie au pêcheur débutant de pratiquer régulièrement la pêche. Pour cela, la FPPMA83 devra acquérir de nouveaux droits de pêche. Des petits plans d'eau (<1 hectare) seront privilégiés, tout comme l'accès qui doit être facilité. La Fédération va privilégier la mise en place d'1 site de pêche « débutants » par bassin halieutique et par an.

Condition préalable : approbation de l'AAPPMA, appellation « parcours halieutique » pour obtenir des aides de la FNPF, réglementation spécifique (1 seule ligne par pêcheur...), rempoissonnement important en poissons blancs et petit carnassier (perche commune) pour faciliter les prises... Ces parcours seront intégrés au programme de labellisation de parcours de pêche (cf. fiche Action 32).



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓



BUDGET

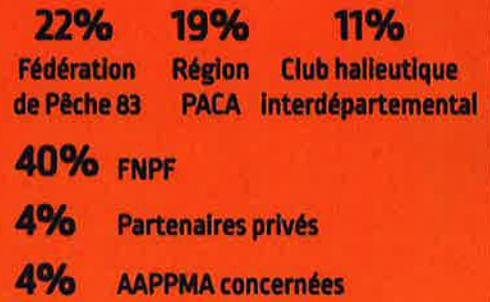
BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Prestation de services : aménagements, communication sur site et signalétique directionnelle...		18 000 €
Location des droits de pêche		3 000 €
Animation du projet par l'Agent référent (recherche de nouveaux droits de pêche, création du contenu, devis, suivi du projet, réunions de terrain...)	24	7 200 €
TOTAL (TTC)		28 200 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié référent

1 Bénévole référent

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Développer une offre de pêche pour satisfaire tous les publics

Créer un parcours de pêche «en réservoir»

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

La pêche de la truite en première catégorie n'est effective que 6 mois dans l'année, en dépit d'une saison automnale, voire hivernale, encore favorable à la pratique de la pêche de la truite de reprise. La pêche à la mouche est pratiquée par 26% des pêcheurs varois (enquête pêcheurs). Deux clubs de pêche à la mouche sont existants dans le Var.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 va rechercher l'acquisition des droits de pêche sur un plan d'eau afin de créer un réservoir de pêche à la mouche avec un réglementation spécifique dans ces plans d'eau uniquement prévus à cet effet, selon les mêmes critères d'accueil que les parcours de pêche « halieutiques », afin d'étaler la saison de pêche et promouvoir une nouvelle pratique de pêche peu répandue dans le département. Quelques aménagements spécifiques seront nécessaires pour contribuer si besoin à une qualité de pêche optimale (pontons de pêche). Le développement d'autres parcours de pêche en réservoir dépendra de la réussite obtenue sur celui-ci.

Conditions préalables : détention des droits de pêche, mise en place d'un parcours de pêche labellisé ou halieutique, respect des contraintes biologiques de la truite de reprise (température < 20°...), réglementation spécifique si nécessaire (modes de pêche, nombre de captures), surveillance (garde (s) référent (s)), programme d'animations (FPPMA83, AAPPMA locale, associations halieutiques spécialisées)



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Siagne	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Haut et Moyen Argens	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Moyen et Bas Argens	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Gapeau Toulon	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Huveaune	<input checked="" type="checkbox"/>

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

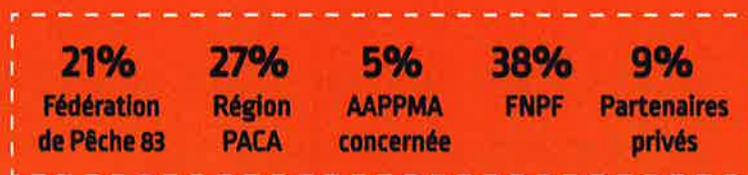
Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Prestation de services : aménagements (pontons, zones de pêche dégagées...), communication sur site et signalétique directionnelle...		10 000 €
Animation du projet par l'Agent référent (recherche de nouveaux droits de pêche, création du contenu, devis, suivi du projet, réunions de terrain...)	4	1 200 €
TOTAL (TTC)		11 200 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL

PLAN DE FINANCEMENT



11 200 €



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié
référent

3 Bénévoles référents
GT Pêche spécialisée, GT Offre de pêche, bénévole clubs sportif à la mouche

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Développer une offre de pêche pour satisfaire tous les publics

Développer les parcours de pêche en float-tube et géoréférencer les accès

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



La pêche en Float-tube connaît un essor exponentiel dans sa pratique et fait partie des pêches « tendance » qui attirent notamment de nombreux jeunes. A ce jour, l'information sur les parcours de pêche (avec mise à l'eau possible) en float-tube est insuffisante. De même, certains bassins halieutiques sont quasi-orphelins d'offre de pêche en float-tube. En 2009, la FPPMA83 a débuté un travail de géoréférencement des accès potentiels sur le Haut et Moyen Argens. Le bas Argens n'a pas encore été prospecté.

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓

BH Huveaune

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Pour mieux connaître les parcours « Float-tube » et développer sa pratique, La FPPMA83 va lancer une campagne visant à :

- > Géoréférencer les parcours de pêche en float-tube, soit ceux déjà connus ainsi que les mises à l'eau potentielles notamment sur le Bas Argens. Ces parcours seront identifiés sur les outils de communication de la FPPMA83
- > Développer la pêche en float-tube sur de nouveaux territoires en négociant des autorisations avec les propriétaires de plans d'eau privés, notamment en Centre Var, ou dans le bas Argens. Un site « pilote » permettra d'évaluer l'efficacité de ce type de projet (estimation de la fréquentation par une enquête en ligne...) au regard des investissements financés par les instances halieutiques.

Condition préalable : acquisition des droits de pêche pour mise en place d'un parcours de pêche labellisé ou halieutique avec réglementation spécifique si besoin, approbation des AAPPMA locales

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Prestation de services : aménagements légers, communication sur site et signalétique directionnelle		3 000 €
Location des droits de pêche (plan d'eau > 5 hectares)		3 000 €
Animation du projet par l'Agent référent et les agents de développement (géolocalisation des aires de mise à l'eau dans le bas Argens, recherche de nouveaux droits de pêche, autorisations nécessaires, création du contenu, devis, suivi du projet, réunions de terrain...)	12	3 600 €
TOTAL (TTC)		9 600 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 2 Bénévoles référents
GT Offre de pêche, GT Pêches spécialisées

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Développer une offre de pêche pour satisfaire tous les publics Créer un carpodrome (site pilote)

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

En France, la pêche en carpodrome connaît un essor exponentiel dans sa pratique et fait partie des pêches « tendance » qui attire notamment de nombreux pêcheurs au coup « traditionnels ». Des compétitions nationales voient le jour sur près de 40 petits plans d'eau (1 à 3 hectares) référencés par les compétiteurs. Actuellement, le Var ne dispose d'aucun carpodrome.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Pour développer la pratique de la pêche, la Fédération doit constituer une offre de pêche en attente avec ses adhérents selon les évolutions des techniques. Ainsi la FPPMA83 souhaite acquérir les droits de pêche sur un plan d'eau privé afin de créer un carpodrome avec les spécificités suivantes :

- > Facilité de stationnement, très proche du plan d'eau pour faciliter le transport du matériel de pêche
- > Création de postes de pêche permettant une bonne pratique à la grande canne
- > Rempoissonnement initial important
- > Gestion des milieux aquatiques, nettoyages annuels des sites

La Fédération contactera les représentants de la pêche sportive au coup de compétitions (local, départemental voire national) pour l'aider dans sa quête.

Condition préalable : acquisition des droits de pêche pour mise en place d'un parcours de pêche labellisé « Passion » avec réglementation spécifique si besoin, surveillance du site, approbation de l'AAPPMA locale, aide possible des clubs de pêche spécialisés

BUDGET



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Prestation de services : aménagements (pontons de pêche...), communication sur site et signalétique directionnelle		15 000 €
Location des droits de pêche (plan d'eau < 5 hectares)		2 000 €
Animation du projet par l'Agent référent et les agents de développement (géolocalisation des aires de mise à l'eau dans le bas Argens, recherche de nouveaux droits de pêche, autorisations nécessaires, création du contenu, devis, suivi du projet, réunions de terrain...)	4	1 200 €
TOTAL (TTC)		18 200 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL

PLAN DE FINANCEMENT



18 200 €

20% Fédération de Pêche 83	25% Région PACA	5% AAPPMA concernée	38% FNNP	6% Partenaires privés	6% Club Halieutique Interdépartemental
---	------------------------------	----------------------------------	--------------------	------------------------------------	---



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié
référent

3 Bénévoles référents
GT Offre de pêche, GT Pêches spécialisées, bénévole club sportif pêche au coup

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Développer une offre de pêche pour satisfaire tous les publics

Développer ou rénover les cales de mise à l'eau



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

L'enquête « pêcheurs » révèle une pratique de la pêche en barque bien développée dans le Var (30% des effectifs). Or, l'offre de cales de mise à l'eau est manquante notamment dans le bas Argens où l'accès du bord est difficile, ainsi que sur les grands plans d'eau. De plus, certaines mises à l'eau demandent des ajustements techniques (rallongement, mise aux normes...)



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

- > Rallongement et réfection de la cale de mise à l'eau au lac de Ste Croix (Eden face au camping de Chanteraine, commune des Salles sur Verdon)
- > Réflexion sur la mise en place d'une cale de mise à l'eau près du pont de Galetas à Aiguines
- > Amélioration de la cale de mise à l'eau de la plage de St Julien (Lac d'Esparron-Gréoux, commune de St Julien le Montagnier)
- > Rallongement de la cale de mise à l'eau au lac de St Cassien (commune de Tanneron)
- > Réflexion sur la création d'une cale de mise à l'eau au lac de St Cassien
- > Création d'une cale de mise à l'eau dans le Bas Argens entre Roquebrune et Fréjus

Conditions préalables : approbation de l'AAPPMA, partenariat financier privé important...



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon



BH Siagne



BH Haut et Moyen Argens

BH Moyen et Bas Argens



BH Gapeau Toulon

BH Huveaune



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Prestation de services : aménagements de cales de mise à l'eau, communication sur site et signalétique directionnelle		90 000 €
Animation du projet par l'Agent référent et les agents de développement (géolocalisation des aires de mise à l'eau dans le bas Argens, recherche de nouveaux droits de pêche, autorisations nécessaires, création du contenu, devis, suivi du projet, réunions de terrain...)	12	3 600 €
TOTAL (TTC)		93 600 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

20% Fédération de Pêche 83	29% Région PACA	10% Partenaires privés	37% FNPF	4% AAPPMA concernées
---	------------------------------	-------------------------------------	--------------------	-----------------------------------



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié
référent

1 Bénévole référent
GT Offre pêche

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Développer l'offre de pêche dans les territoires «Orphelins»

Acquérir les droits de pêche pour 5 plans d'eau situés dans 5 bassins de vie et touristiques



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

L'enquête pêcheurs révèle le besoin de proximité dans l'offre de pêche destinée au public pêcheur ou non pêcheur. Malheureusement certains bassins de vie sont actuellement exempts de parcours de pêche car les Associations halieutiques ne disposent pas de droits de pêche. De même, certains plans d'eau sont soumis à de fortes pressions lors de la saison touristique, limitant ainsi la période de pêche. La FPPMA83 peut prétendre à des aides financières pour l'acquisition ou la location de plans d'eau.



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 va rechercher prioritairement des nouveaux droits de pêche dans les plans d'eau où seule la pratique de la pêche sera autorisée selon une réglementation spécifique si besoin. Ces plans d'eau seront identifiés dans les 5 bassins de vie suivants :

- > Secteur Draguignan/Salernes
- > Secteur Brignoles/St Maximin/St Zacharie
- > Secteur Hyères/La Londe
- > Secteur Fréjus/St Raphaël
- > Secteur Toulon Ouest

D'autres secteurs géographiques pourront être identifiés au cas par cas.

Ils pourront également servir de lieux d'animation pour tout public (concours, journées pour les scolaires...) et pour les associations de pêche spécialisées ayant signé une convention de partenariat. Un site pilote sera évalué afin d'estimer les répercussions positives au regard des investissements engagés par les instances halieutiques.

Conditions préalables : approbation de l'AAPPMA concernée, labellisation ou mise en place d'un parcours halieutique...



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Prestation de services : aménagements (pontons de pêche...), communication sur site et signalétique directionnelle		75 000 €
Location des droits de pêche (plan d'eau < ou > 5 hectares)		5 000 €
Animation du projet par l'Agent référent (recherche de nouveaux droits de pêche, autorisations nécessaires, création du contenu, devis, suivi du projet, réunions de terrain...)	20	6 000 €
TOTAL (TTC)		86 000 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL

PLAN DE FINANCEMENT



22% Fédération de Pêche 83	23% Région PACA	5% AAPPMA concernées	38% FNPF	6% Partenaires privés	6% Club Halieutique Interdépartemental
---	------------------------------	-----------------------------------	--------------------	------------------------------------	---



ANIMATION DE L'ACTION

1

Salarié
référent

1

Bénévole référent
GT Offre de pêche

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Coordonner et promouvoir une offre de pêche à destination des personnes à mobilité réduite (PMR)

Installer 6 pontons pour personnes à mobilité réduite dans les 6 bassins halieutiques

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

Porté par la FPPMA83 et les AAPPMA gestionnaires, un premier programme de mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) a été réalisé en 2011/2013 et concerne la création de 2 pontons handipêche sur les lacs de St Cassien et de Quinson. Cependant, la fréquentation sur ces sites est faible.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 souhaiterait poursuivre ce programme par la création de 6 autres pontons PMR ou des zones d'accès et des postes de pêche réservés aux PMR situés dans 6 bassins halieutique. Cette distribution permettra de proposer une offre de pêche équilibrée au sein du département.

Condition préalable: Cette Fiche Action sera mise en place si le programme de communication pour promouvoir la pêche auprès des Associations gestionnaires des intérêts des personnes à mobilité réduite augmente sensiblement la fréquentation des pontons pour PMR déjà existants (lac de St Cassien, lac de Quinson) car le coût de fabrication est important (15000€ environ par ponton PMR). De même, un partenariat financier privé important constituera une condition obligatoire à la mise en place de ces pontons PMR.



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Prestation de services 6 pontons PMR ; aménagements des accès, stationnements, communication sur site et signalétique directionnelle, mise en place d'un ponton sécurisé		90 000 €
Animation du projet par l'Agent référent (recherche des zones d'accueil des pontons handipêche, création du contenu des panneaux, devis, suivi du projet, réunions de terrain...)	30	9 000 €
TOTAL (TTC)		99 000 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

9% Fédération de Pêche 83	27% Région PACA	50% Partenaires privés	12% FNPf	2% AAPPMA concernées
--	------------------------------	-------------------------------------	--------------------	-----------------------------------



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié
référent

1 Bénévole référent
GT Offre de pêche

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Coordonner et promouvoir une offre de pêche à destination des personnes à mobilité réduite (PMR)

Concevoir une campagne de communication à destination des personnes à mobilité réduite



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



A partir de 2011, la FPPMA83 a décidé de constituer une offre de pêche à destination des personnes à mobilité réduite (PMR) par l'installation de pontons réservés aux PMR dans des lieux touristiques et à fort enjeu halieutique (lac de saint Cassien, lac de Quinson). D'autres AAPPMA ou partenaires privés souhaiteraient se lancer dans cette démarche dans les années à venir. Cependant, les coûts liés à ce type de projet sont importants (15 000€ en moyenne). A ce jour, la fréquentation de ces pontons semble faible, selon les estimations des gardes pêche particuliers et les bénévoles des AAPPMA locales. Il est à noter que la FPPMA83 n'a pas assuré de plan de communication à destination du public ciblé.

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon

BH Siagne

BH Haut et Moyen Argens

BH Moyen et Bas Argens

BH Gapeau Toulon

BH Huveaune



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Avant de se lancer dans la réalisation de nouveaux pontons de pêche pour PMR, la FPPMA83 va concevoir une campagne de communication à destination de ce public. Le contenu de cette campagne sera le suivant :

- > Lister les associations qui représentent les intérêts des personnes à mobilité réduite
- > Concevoir un « kit communication » : en partenariat avec celles-ci, avec insertion du potentiel « pêche » dans les outils de communication des gestionnaires, réalisation d'une photothèque avec des pêcheurs handicapés
- > Lister les hébergements labellisés « Tourisme et handicap » situés autour des plans d'eau équipés d'un ponton PMR

La FPPMA83 évaluera les impacts (financiers et de fréquentation) qui définiront la politique de développement de l'offre de pêche auprès des personnes à mobilité réduite.



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Animation du projet par l'Agent référent (recherche de partenaires spécialisés, validation du contenu et des maquettes du Kit, réunions, réalisation de la photothèque...)	5	1500 €
TOTAL (TTC)		1500 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL

PLAN DE FINANCEMENT



1500 €

100%
Fédération de Pêche 83



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié référent

2 Bénévoles référents
GT Offre de pêche, GT Communication

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Structurer et promouvoir le tourisme pêche

Animer une offre de 20 hébergements labellisés pêche minimum



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Actuellement, la FPPMA83 a signé 14 conventions de labellisation « Hébergement Pêche ». Cependant, certains bassins halieutiques demeurent orphelins ou en manque de prestataires d'hébergement. De même, l'offre manque de visibilité sur les supports de communication de la FPPMA83 et d'animation (pas de retours des effectifs accueillis, description des points forts/faibles du label et de l'offre...)

Désormais, la FPPMA83 souhaite poursuivre le développement et l'animation d'une offre de 20 hébergements labellisés.

Cette offre pourra comprendre :

- > La désignation d'un référent bénévole par bassin halieutique concerné.
- > Une meilleure visibilité sur les outils de communication de la FPPMA83 (site internet, application mobile...) et des partenaires associés dans la démarche (Offices de Tourisme, Var Tourisme...)
- > La création d'un formulaire en ligne permettant de récolter le bilan des effectifs accueillis au sein des hébergements labellisés, les points positifs ou à améliorer et un espace libre dédié aux commentaires des hébergeurs. Un bilan sera dressé dans le cadre de la commission Développement.

La répartition géographique de ces hébergements labellisés sera pensée en fonction de l'attrait halieutique et touristique.

Conditions préalables : signature de la convention dédiée par les partenaires (AAPPMA, FPPMA83 et partenaires touristiques)...

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Animation du projet par l'Agent référent (prospections, visite des hébergements, validation et signatures conventions...)	8	2 400 €
TOTAL (TTC)		2 400 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL

PLAN DE FINANCEMENT



100%
Fédération de Pêche 83



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié référent

1 Bénévole référent
GT Offre de pêche

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Structurer et promouvoir le tourisme pêche

Concevoir une offre de séjours pêche

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

Classée au 13ème rang des ventes de cartes de pêche « hebdomadaires » sur le plan national (environ 1200 cartes de pêches vendues chaque année), avec 83% des pratiquants domiciliés hors du département, le Var se positionne comme une destination vouée au tourisme pêche. Dans le même temps, la FPPMA83 a élaboré deux conventions de partenariat avec des hébergeurs et des moniteurs guides.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Désormais, la FPPMA83 souhaite structurer des prestations d'offre de séjours de pêche qui seront vendues par des prestataires agréés. Cette offre pourra comprendre :

- > Une durée de 1 à plusieurs nuits
- > Un hébergement labellisé « pêche »
- > La restauration (en option)
- > Une offre de guidage pêche (en option)
- > La vente de la carte de pêche

L'offre de séjours sera principalement proposée dans les sites à forte valeur halieutique (grands lacs, rivières remarquables...). L'objectif est de conforter le Var comme destination halieutique reconnue par les pêcheurs et les acteurs du tourisme varois en participant à l'économie touristique du département et en développant le tourisme durant les « ailes de saison ».

Conditions préalables : recherche de nouveaux hébergements labellisables « Pêche » notamment autour des grands plans d'eau du Var, conventionnement obligatoire avec les moniteurs-guides de pêche, approbation des AAPPMA concernées sur le contenu du projet de séjour pêche.



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	

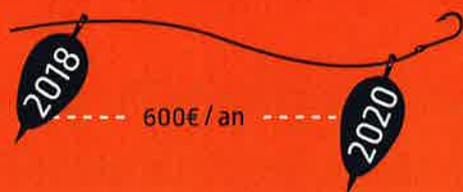
BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Animation du projet par l'Agent référent (prospections, recherches de prestataires agréés, conception des séjours, réunions...)	6	1 800 €
TOTAL (TTC)		1 800 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL

PLAN DE FINANCEMENT



100%
Fédération de Pêche 83



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié référent

1 Bénévole référent
GT Offre de pêche

OBJECTIF 2

Développer une offre de pêche accessible, équilibrée et diversifiée dans tous les bassins halieutiques et pour tous les publics



Structurer et promouvoir le tourisme pêche

Éditer 3 brochures « Pêche dans les grands lacs varois »

Lacs Varois du Moyen Verdon, Lac de Ste Suzanne, Lac de St Cassien



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



Parmi les pêcheurs varois, les sites de pêche les plus fréquentés sont les grands lacs (enquête pêcheurs 2012). De même, près de 60% des ventes de cartes occasionnelles sont à destination de ces grands plans d'eau. Ces plans d'eau sont situés dans des bassins touristiques majeurs. La demande est également appuyée par les Offices de tourisme qui, chaque année, réservent des affiches sur les revendeurs de cartes de pêche autour des grands lacs. Parallèlement l'enquête « Non pêcheurs » révèle que le principal frein au développement du loisir pêche est représenté par le manque d'informations sur l'activité (où pêcher ? Réglementation ?...)

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon ✓

BH Siagne ✓

BH Haut et Moyen Argens ✓

BH Moyen et Bas Argens

BH Gapeau Toulon

BH Huveaune



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 souhaite répondre à ces besoins par l'édition de 3 brochures « Pêche dans les lacs varois du Moyen Verdon », « Pêche au lac de St Cassien », « Pêche au lac de Ste Suzanne ». Ces plaquettes bénéficieront des contenus ou spécificités techniques suivants :

- > Mise en valeur du plan d'eau par des photos « grand format »
- > Présentation des « bons coins de pêche »
- > Liste des commodités : stationnement, office de tourisme, aire de pique-nique, magasins de pêche, revendeurs des cartes de pêche, hébergements labellisés, animations pêche des SAPL et guidage professionnel...
- > Listes des séjours disponibles
- > Les contacts utiles

La FPPMA83 lancera une édition « pilote » lors de la première année afin d'estimer les répercussions de cet outil.

Conditions préalables : approbation des AAPPMA concernées. Elle sera principalement diffusée dans les Offices de Tourisme dans le cadre de la bourse d'échange des OTSI et disponible en format PDF dans tous les outils de communication web gérés par la FPPMA83 et les AAPPMA du Var.



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Création de la maquette par un stagiaire Master Ingénierie des médias		500 €
Impression de 3 brochures (2000 exemplaires)		1500€
Animation du projet par l'Agent référent (élaboration du contenu, validation des maquettes, suivi du projet...)	5	1500 €
TOTAL (TTC)		3500 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

55% Fédération de Pêche 83	20% Région PACA	11% Partenaires privés	14% AAPPMA concernées
---	------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 2 Bénévoles référents
GT Communication, GT Offre de pêche



Coordonner une offre d'animations pour les «groupes scolaires / Accueils de Loisirs Sans Hébergement» à l'échelle du département ou des bassins halieutiques

Sélectionner 5 parcours halieutiques destinés à l'accueil des groupes scolaires et des accueils de loisirs



DESCRIPTION ET OBJECTIFS



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

La Maison Départementale de la Pêche et de la Nature (MDPN), annexe éducative de la FPPMA83 accueille environ 2000 enfants chaque année, issus des écoles ou des accueils de loisirs. L'étude sur la provenance géographique de ces groupes démontre la prédominance de la demande sur 4 territoires proches géographiquement de la MDPN. La distance, liée aux frais de transports, représente donc un frein au développement des activités de la MDPN. Depuis 2013, la FPPMA83 s'est dotée d'une remorque pédagogique qui permet aux animateurs de proposer une offre de proximité et de faire baisser le prix de revient du projet d'animations pour les groupes (baisse sensible des frais de transports). Malheureusement, la FPPMA83 manque de sites de pêche permettant d'organiser dans de bonnes conditions de sécurité, d'accès et de pêche les animations de terrain. La FPPMA83 souhaite combler ce déficit par la sélection de 5 parcours halieutiques destinés à l'accueil de groupes à l'Ouest, l'Est et le Nord du Var. Trois possibilités sont proposées pour sélectionner des sites qui garantissent les conditions optimales d'accueil, de sécurité et de pêche :

- > Aménagement de plans d'eau où la FPPMA83 ou les AAPPMA disposent déjà des droits de pêche
- > Acquisition de nouveaux droits de pêche
- > Signature d'une convention avec un propriétaire d'un plan d'eau privé pour sa location



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

Scénario 1: Aménagement de plans d'eau où la FPPMA83 ou les AAPPMA disposent déjà des droits de pêche, ou Acquisition de nouveaux droits de pêche avec aménagements légers

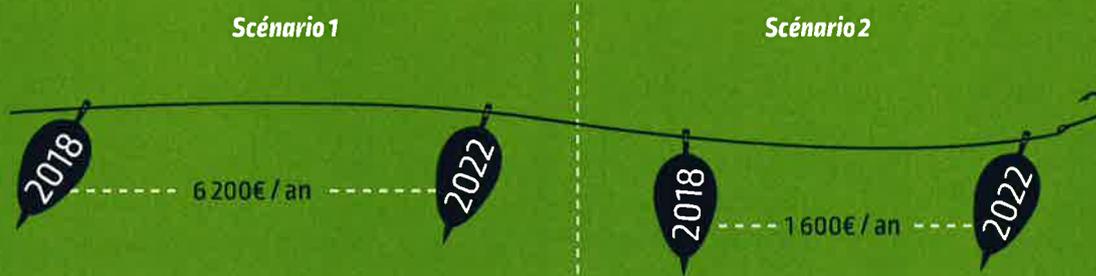
Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
<i>Prestation de services pour aménagement de 5 parcours de pêche pouvant accueillir des groupes, ou location de 5 droits de pêche avec aménagements légers (parcours labellisés ou parcours halieutiques)</i>		25 000 €
<i>Animation du projet par l'Agent référent et les agents de développement (recherche de nouveaux droits de pêche, autorisations nécessaires, création du contenu, devis, suivi du projet, réunions de terrain...)</i>	20	6 000 €
TOTAL (TTC)		31 000 €

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

Scénario 2: Conventonnement avec des partenaires privés (pêcheries privées, propriétaires de plans d'eau...)

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Location de 5 droits de pêche réservés exclusivement aux groupes scolaires, ALSH ou CE (dans le cadre d'un partenariat)		5 000 €
Animation du projet par l'Agent référent et les agents de développement (recherche de nouveaux droits de pêche, autorisations nécessaires, réunions de terrain...)	10	3 000 €
TOTAL (TTC)		8 000 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 2 Bénévoles référents
GT Offre de pêche/GT Animations



Coordonner une offre d'animations pour les «groupes scolaires / Accueils de Loisirs Sans Hébergement» à l'échelle du département ou des bassins halieutiques

Créer un partenariat d'intervention des animateurs extérieurs diplômés BPJEPS option pêche de loisirs



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La phase Etat des lieux du SDDLDP dresse une saturation de la disponibilité des agents de développement afin d'assurer des animations auprès des groupes pendant la période de forte demande (Avril à Août).

Dans le même temps, une convention de partenariat a été élaborée et signée entre la FPPMA83 et des moniteurs-guides de pêche du Var adhérents à la Fédération Française des Moniteurs-Guides de Pêche.

La FPPMA83 souhaiterait proposer aux moniteurs-guides du Var une prestation d'intervention au sein de la Maison Départementale de la Pêche et de la Nature (MDPN) par les moyens suivants :

- > Révision du tarif des animations, estimé entre 150 et 170€ par groupe au sein de la MDPN et 200 à 220€ par groupe pour les animations de terrain.
- > Création d'une annexe à la convention FPPMA83/MGP du Var incluant l'intervention des moniteurs-guides au sein de la MDPN ou sur des sites extérieurs validés par le Pôle Animations.

Ce partenariat permettra de développer l'offre d'animations à destination des groupes.

Conditions préalables : Signature de l'annexe à la convention entre la FPPMA83 et les moniteurs-guides diplômés BPJEPS option pêche de loisirs, mise en place préalable d'un système de réservation

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
<i>Animation du projet par l'Agent référent (contenu de l'annexe à la convention, réunions de travail ...)</i>	2	600 €
TOTAL (TTC)		600 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

100%
Fédération de Pêche 83



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié référent

1 Bénévole référent
GT Animation



Coordonner une offre d'animations pour tous les publics à l'échelle des bassins halieutiques

Aider à l'achat d'un « Pack animations » pour chaque AAPPMA



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

L'enquête « Etat des lieux AAPPMA » révèle que seules 12 AAPPMA sur 25 disposent du matériel de pêche nécessaire à l'organisation d'une animation dédiée à l'initiation pêche dans son territoire. Le choix du matériel adapté à ce type de prestations n'est pas toujours évident. De même, les types d'animations sont orientées vers l'initiation à la pêche et la tenue de stands d'informations pour lesquels les AAPPMA manquent également de moyens matériels. Ce constat représente un frein dans le développement de l'activité pêche de loisirs.



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 souhaite élaborer un « Pack Animations » qui sera destiné à chaque AAPPMA.

Le contenu sera le suivant :

- > Cannes à coup destinées à l'initiation de la pêche (30 quantités)
- > Petit matériel (fil, flotteur, plombs, hameçons, dégorgeoir...)
- > Boîtes de rangement du petit matériel
- > Table pliante et tente pliable
- > Identité visuelle (banderole, roll'up (2 qtés), présentoirs (2 qtés)...)
- > Kit poissons résine (5 qtés)
- > Tapis de lancer / Jeu aimanté

Les objectifs sont de :

- > Offrir à chaque AAPPMA le matériel nécessaire à la bonne pratique des animations qu'elles organisent.
- > Développer une offre de proximité pour les AAPPMA, pas besoin de se déplacer jusqu'à la Maison Départementale de la Pêche et de la Nature (MDPN)
- > Développer l'initiation pêche pour tous publics

Conditions préalables : Accord de l'AAPPMA, Entretien et remplacement du matériel à la charge des AAPPMA



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Achat de matériel de pêche		10 000 €
Achat de matériel pédagogique et identité visuelle		15 000 €
Animation du projet par l'Agent référent (création du contenu du projet, devis, suivi du projet...)	10	3 000 €
TOTAL (TTC)		28 000 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 1 Bénévole référent
GT Animations



Coordonner une offre d'animations pour tous les publics à l'échelle du département

Institutionnaliser une fête départementale (ou régionale) de la pêche par an

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



Pour le public non pêcheur qui souhaite s'initier, l'un des principaux freins à la pratique est le manque d'informations : où pêcher, quelles techniques de pêche utiliser, quel matériel de pêche choisir ?...

En 2014 et 2015, la FPPMA83 et les AAPPMA ont organisé une manifestation d'ampleur départementale ou régionale qui visait à promouvoir la pêche de loisir et faire connaître la pêche associative.

Ces 2 manifestations ont rencontré un vif succès avec près de 2500 participants en 2014 sur les rives du lac de Sainte Suzanne (Carcès) et 1500 participants au lac de saint Cassien. Le public rencontré dans le cadre de cet événement répondait aux objectifs définis par la Commission promopêche (aujourd'hui Groupe de Travail Animations) de la FPPMA83 : un public non pêcheur désireux de s'initier ou débutant, familial...

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon

BH Siagne

BH Haut et Moyen Argens

BH Moyen et Bas Argens

BH Gapeau Toulon

BH Huveaune

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 souhaite désormais pérenniser chaque année la Fête Départementale (ou régionale) de la Pêche au lac de Sainte Suzanne (Carcès), plan d'eau de 100 hectares situé au centre du département et disposant des conditions de pêche, de stationnement et de sécurité suffisants.

Les thèmes proposés lors de cette journée seront les suivants :

- > Espace pédagogique avec tenue de stands par la pêche associative et des acteurs de l'environnement et des partenaires
- > Espace pratique de la pêche avec créations de zones de pêche par techniques

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Achats pour l'organisation de la manifestation (matériel de pêche, consommables, vin d'honneur, repas midi, location de matériel, tenue d'une buvette, lots tombola ...)		10 000 €
Animation du projet par l'Agent référent et les agents de développement (contenu du projet, autorisations nécessaires, devis, suivi du projet, réunions de terrain...)	30	9 000 €
TOTAL (TTC)		19 000 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

1

Salarié
référent

1

Bénévole référent
GT Animations

OBJECTIF 3

Développer et coordonner un réseau d'animations adaptées à chaque public



Coordonner une offre d'animations pour tous les publics à l'échelle du département

Pérenniser un troc pêche par an



ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

Créé en 2015, le Troc Pêche est l'événement qui annonce l'ouverture de la pêche en première catégorie piscicole car il se déroule généralement le dernier samedi de Février à Brignoles, au coeur du département. Dès la première année, le public a répondu présent avec près de 700 personnes venues chercher du matériel de pêche mais aussi rencontrer les acteurs des instances piscicoles. En 2016, le nombre de participants est passé à plus de 1000, et 40 exposants.



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Le Troc Pêche remplit les objectifs suivants :

- > Créer un événement médiatique avant l'ouverture de la pêche en première catégorie piscicole
- > Etre un lieu d'échanges qui rassemble tous les pêcheurs

Le succès rencontré incite la FPPMA83 à pérenniser le Troc Pêche chaque année.

Conditions préalables : approbation de l'AAPPMA locale



BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Achat pour l'organisation de la manifestation (Affiches, consommables, vin d'honneur, repas midi, location de matériel, lots tombola, tenue d'une buvette...)		1 500 €
Animation du projet par l'Agent référent et les agents de développement (contenu du projet, autorisations nécessaires, devis, suivi du projet, réunions de terrain, présences le jour J...)	10	3 000 €
TOTAL (TTC)		4 500 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT

81%

Fédération de Pêche 83
(dont 20% financé par des recettes)

19%

Partenaires privés



ANIMATION DE L'ACTION

1

Salarié référent

2

Bénévoles référents
GT Animation, AAPPMA locale



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon

BH Siagne

BH Haut et Moyen Argens

BH Moyen et Bas Argens

BH Gapeau Toulon

BH Huveaune





Coordonner une offre d'animations « tous publics »
à l'échelle du département et étalées dans la saison

Développer les animations par techniques de pêche

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

L'Enquête pêcheurs du SDDL P montre que les pêcheurs, anciens ou nouveaux, pratiquent plusieurs techniques de pêche. Dans ce sens, de plus en plus de groupes, clubs ou associations se créent afin de défendre les intérêts de leur mode de pêche (carpe, embarcation, mouche...) ou partager leur passion sur les réseaux sociaux, créant ainsi des communautés. Il y a donc un phénomène de spécialisation (s) de l'halieutisme que la FPPMA83 et les AAPPMA doivent prendre en considération afin de mieux répondre aux besoins et changer l'image de ce sport.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 va développer un programme d'animations selon les techniques de pêche. Il sera ainsi possible d'initier le public à des pratiques très différentes, comme par exemple : le float-tube, les barques, les leurres, la carpe, la grande canne, la mouche... Ces animations pourront être co-organisées avec des clubs de pêche, associations ou groupes existants. L'objectif est aussi de proposer un programme d'animations étalé sur l'année.

Condition préalable : Accord de l'AAPPMA concernée par l'animation sur son territoire, accord des groupes, clubs ou associations existantes pour apporter leur soutien lors de l'animation. La journée d'initiation pêche « leurres et embarcation » fera l'objet d'une demande de subventions/actions FNPF.



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Achats pour l'organisation de la manifestation (Affiches, matériel et consommables pêche, repas...) (base : 15 animations)		3 000 €
Animation du projet par l'Agent référent et les agents de développement (contenu du projet, autorisations nécessaires, devis, suivi du projet, présences le jour J...)	15	4 500 €
Frais annexes (base 30 bénévoles)		1 500 €
TOTAL (TTC)		9 000 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 2 Bénévoles référents
GT Animation, GT Pêches spécialisées



Coordonner une offre d'animations « tous publics » à l'échelle du département et étalées dans la saison

Organiser des animations pêche en partenariat avec les OTSI et animer des formations pêche aux acteurs du tourisme

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



Depuis 2014, la FPPM83 organise des animations pêche en collaboration avec un OTSI chargé de promouvoir l'événement au sein de son territoire et assurer la gestion des réservations. Actuellement deux OTSI co-organisent des animations pêche sur une demi-journée : la Provence Verte et les Salles sur Verdon. 9 animations sur 12 ont été réalisées en 2016 avec près de 60 participants.

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 souhaite développer le tourisme pêche en collaboration avec l'AAPPMA référente. Pour cela elle va proposer aux OTSI intéressés l'organisation de demi-journées d'initiation à la pêche qui comprend :

- > Une session de formation ou d'information par les agents de développement de la FPPMA83 à la pratique de la pêche pour mieux sensibiliser les agents d'accueil des OTSI concernés
- > L'organisation d'1/2 journée d'animation pêche pour les participants
- > Un dossier de communication afin de promouvoir celles-ci

Ces demi-journées d'animations ont pour objectifs de :

- > Créer des relations durables avec les acteurs du Tourisme (FPPMA83 et AAPPMA locales)
- > Mieux promouvoir la pêche
- > Développer le réseau de revendeurs de cartes de pêche représenté par les OTSI du Var

Condition préalable : Accord de l'AAPPMA concernée, qui pourrait prendre en charge l'animation pêche selon le contenu de celle-ci, pas de déversements de poissons

€ BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Achats pour l'organisation de la manifestation (Affiches, consommables pêche...) (base : 15 animations)		1 500 €
Animation du projet par l'Agent référent et les agents de développement (contenu du projet, autorisations nécessaires, devis, suivi du projet, réunions d'informations et de formations pour les OTSI, présences le jour J...)	15	4 500 €
TOTAL (TTC)		6 000 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié référent

1 Bénévole référent
GT Animation



Développer, valoriser et pérenniser les ateliers pêche nature

Créer un atelier pêche nature minimum par bassin halieutique

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

Peu d'Ateliers Pêche Nature (APN) existent dans le Var (3). La création de ces structures d'animations requiert des besoins importants (lieux de pêche sécurisés, encadrement par des bénévoles, frais de fonctionnement...) pour la mise en place et la gestion d'un APN au regard des moyens disponibles pour 1 seule AAPPMA.

Bien qu'ils ne soient voués à développer « en masse » l'offre de pêche, ces APN permettent de créer un pool de pêcheurs sensibilisés à leurs milieux et aux diverses pratiques, et qui orienteront peut-être leur future carrière professionnelle ou bénévole vers leur passion (1 adhérent de ces APN a passé son diplôme BPJEPS, option pêche de loisirs).

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 va mobiliser les AAPPMA afin de créer au minimum 1 Atelier Pêche Nature par bassin halieutique. Ce regroupement possible permettra, pour les AAPPMA qui le souhaitent, de mutualiser des moyens humains et financiers importants et combler ainsi certains déficits qui rendent complexes la mise en place de ces structures d'animations. La FPPMA83 participera financièrement (montant annuel plafonné) et logistiquement (mise à disposition d'agents de développement et du matériel de pêche) au bon fonctionnement de ces APN.

Condition préalable : Accord des AAPPMA concernées, dossier administratif de création de l'APN dûment rempli selon la charte FNPF



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Aides financières aux APN (base 6 APN, 40 enfants)		1 800 €
Animation du projet par l'Agent référent (montage des dossiers de création APN, animations pêche...)	6	1 800 €
TOTAL (TTC)		3 600 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL

PLAN DE FINANCEMENT



100%
Fédération de Pêche 83



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié
référent

1 Bénévole référent
GT Animations



Développer, valoriser et pérenniser les ateliers pêche nature

Constituer un budget d'aide à l'acquisition de matériel de pêche basique ou innovant (sous certaines conditions)

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

Les moyens financiers des Ateliers pêche Nature sont faibles et les besoins, notamment en matériel de pêche, peuvent être importants. En effet, les animateurs diversifient les pratiques de pêche, ou investissent dans du matériel plus technique au fur et à mesure de la progression de leurs jeunes adhérents.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Pour soutenir les APN déjà peu nombreux, la FPPMA83 va constituer un budget d'aide à l'acquisition de matériel de pêche innovant, sous certaines conditions.

Le budget prévisionnel sera de 3000€ maximum par an, plafonné à 1000€ par APN et fera l'objet d'une demande d'aide de subvention à la FNPF

Matériel éligible : Cannes, moulinets dont matériel feeder, épuisettes, supports spécifiques (rouleaux, rod pod,...) et float-tube, ainsi que certains équipements de sécurité de base cités dans la charte de sécurité APN (bouée avec corde, gilets de sauvetage, trousse de premiers secours, ...).

Matériel non-éligible : canoës, kayaks, paddle, et autres pontoons, ainsi que tout consommable (amorce, appâts, fil, flotteurs, hameçons, leurres, mouches, etc...), acquisitions à objectif de communication/promotion (ex : distribution de matériel lors d'un évènement, etc...)

Condition préalable : Accord de l'AAPPMA concernée, accord de l'aide de subvention FNPF. Aide financière de la FPPMA83 selon le montant d'aides FNPF restantes après les achats effectués dans le cadre des manifestations prioritaires organisées par la Fédération (Fête Régionale de la pêche, journées d'initiation pêche par techniques...)



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Acquisition de matériel de pêche pour les APN		3 000 €
Animation du projet par l'Agent référent (montage des dossiers actions/subventions FNPF, participation aux devis...)	2	600 €
TOTAL (TTC)		3 600 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

1 Salarié
référent

1 Bénévole référent
GT Animations



Développer, valoriser et perenniser les ateliers pêche nature
Organiser un stage de pêche annuel (3 jours)

 **ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC**



La FPPMA83 organisait jusqu'en 2009 des stages de pêche pour les enfants. Le public inscrit était de jeunes pêcheurs déjà passionnés, en quête de perfectionnement dans leur pratique de l'halieutisme. Ce profil correspond à celui des adhérents des APN pour lesquels deux structures organisent déjà des sorties pêche sur une ou plusieurs journées. Ces séjours permettent aux enfants de partager leurs connaissances, de renforcer les liens entre eux, voire de pérenniser leur adhésion.

BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

 **DESCRIPTION ET OBJECTIFS**

La FPPMA83 souhaite proposer aux APN existantes un stage de pêche (3 jours, 2 nuits) dans le Var coordonné par les responsables d'APN et la Fédération. Les responsables d'APN géreront leurs adhérents au quotidien (hébergement, repas, transports...) tandis que la FPPMA83 viendra en soutien logistique durant une journée et prendra en charge les frais de ce stage à hauteur de 80% du montant global.

Condition préalable : Accord de l'AAPPMA concernée par l'APN, accords administratifs pour l'organisation du stage.

 **BUDGET**

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Frais d'organisation du stage (hébergement, restauration, achats divers pêche...), base 20 enfants		4 000 €
Animation du projet par l'Agent référent (devis, autorisations administratives, animations pêche...)	3	900 €
TOTAL (TTC)		4 900 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 1 Bénévole référent
GT Animations

OBJECTIF 3

Développer et coordonner un réseau d'animations adaptées à chaque public



Développer, valoriser et pérenniser les ateliers pêche nature

Pérenniser la journée des APN

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

Instaurée depuis 2013, la journée des Ateliers Pêche Nature (APN) permet de réunir une fois par an les APN du Var. Trois zones d'activités sont coordonnées par les animateurs de la FPPMA83 et des APN : pêche au coup, pêche aux leurres et découverte des milieux aquatiques.

Cet événement permet aux enfants d'échanger leurs connaissances, d'évaluer leur niveau de technicité selon la pratique et de les valoriser par la remise de diplômes et de récompenses diverses.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 souhaite pérenniser cet événement chaque année tout en réfléchissant à son contenu, dont celui-ci sera à la charge du groupe de travail « Animations ».

Condition préalable : participation des APN concernés



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	✓
BH Siagne	✓
BH Haut et Moyen Argens	✓
BH Moyen et Bas Argens	✓
BH Gapeau Toulon	✓
BH Huveaune	✓

BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Achats consommables pêche et goûter enfants		200 €
Animation du projet par l'Agent référent (montage des dossiers actions/subventions FNPF, participation aux devis...)	2	600 €
TOTAL (TTC)		800 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL

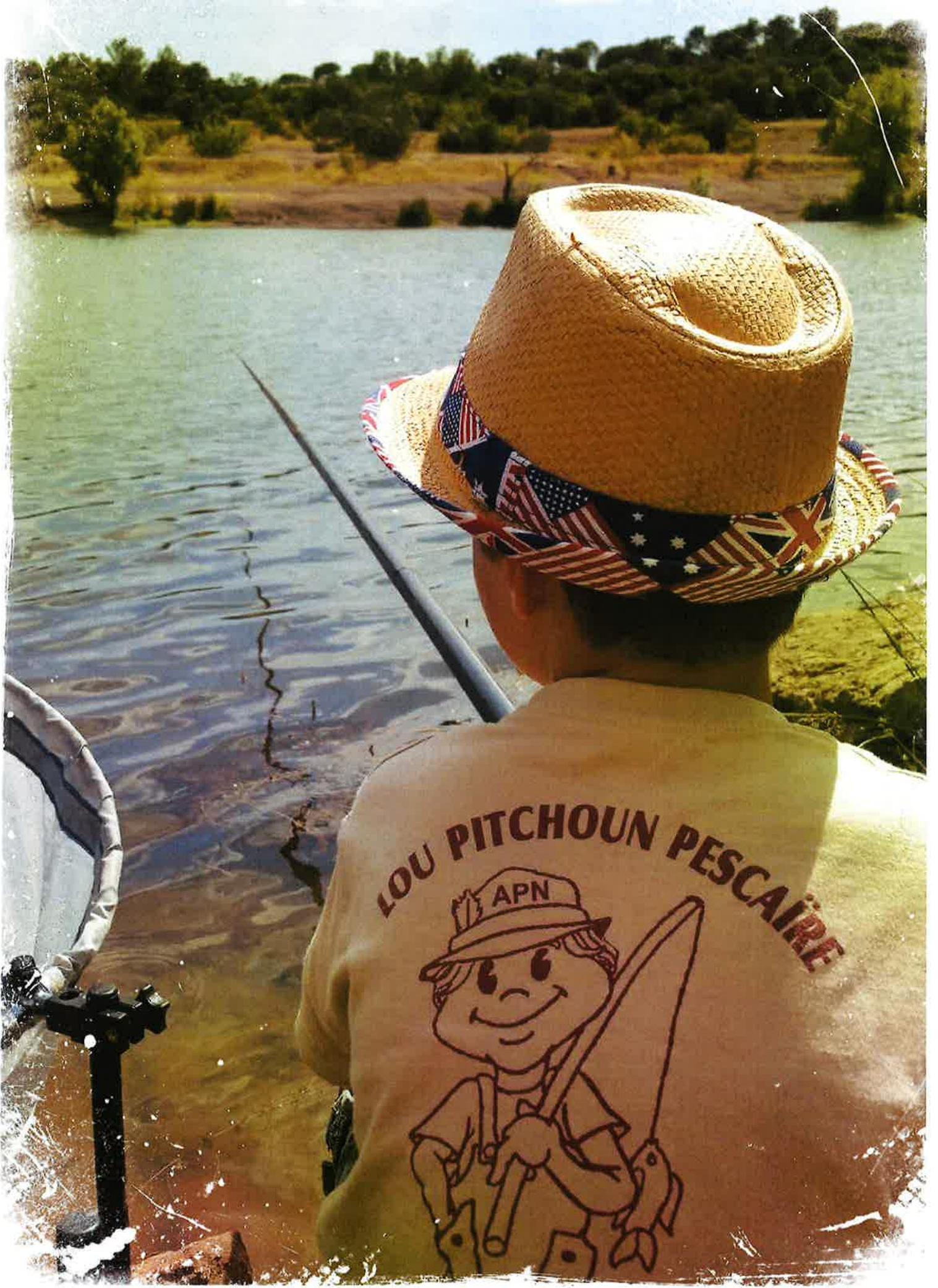


PLAN DE FINANCEMENT

100%
Fédération de Pêche 83

ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent | 1 Bénévole référent
GT Animations



LOU PITCHOUN PESCAIRE





Élaborer une stratégie de 8 partenariats minimum

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

L'Etat des lieux du SDDL P présente une liste de partenariats possibles permettant d'obtenir des aides, qu'elles soient financières ou techniques. De nombreux outils dont internet via des sites spécialisés facilitent le rapprochement entre l'offre [les partenaires] et la demande [la FPPMA83] selon des thématiques bien définies. De même, des conventions ont déjà été signées [FPPMA83/Moniteurs-guides de pêche] et méritent d'être approfondies pour développer les relations.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

La FPPMA83 va mettre en place une stratégie partenariale selon 8 thématiques bien définies :

- > Associations d'aides aux Personnes à Mobilité Réduite
- > Comités d'Entreprises
- > Mécénat d'Entreprise/Sponsoring
- > Distributeurs d'articles de pêche
- > Collectivités territoriales
- > Milieu agricole varois
- > Moniteurs-guides de pêche
- > Clubs de pêche spécialisés

Les objectifs selon les thématiques seront les suivantes :

Libellé	Structures / Outils existants	Objectifs
Personnes à Mobilité Réduite	Fondation de France	<ul style="list-style-type: none"> > Aides financières pour création de nouveaux pontons PMR. > Développer la communication à destination de ce public
Comités d'Entreprises (CE)	260 CE varois	<ul style="list-style-type: none"> > Développer un partenariat gagnant/gagnant avec les CE : Prise en charge par le CE d'une partie du prix de la carte de pêche (types de cartes à définir) > Organisation d'une animation pêche gratuite, organisée par la FPPMA83, à destination des salariés ayant bénéficié de la réduction.
Mécénat / Sponsoring	Sites internet spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> > Répertoire les structures existantes via des listes disponibles sur internet. > Répondre aux offres de Sponsoring/Mécénat
Distributeurs d'Articles de pêche	Néant	<ul style="list-style-type: none"> > Développer un partenariat gagnant/gagnant : Mise à disposition gratuite d'une insertion publicitaire sur certains outils de communication de la FPPMA83. Remise sur une sélection de matériel de pêche par les distributeurs aux détenteurs de la carte de pêche (sous conditions) toutes AAPPMA confondues, et mise en place d'une identité visuelle FPPMA83 dans les magasins/rayons dédiés.



BASSIN HALIEUTIQUE (BH) CONCERNÉ

BH Verdon	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Siagne	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Haut et Moyen Argens	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Moyen et Bas Argens	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Gapeau Toulon	<input checked="" type="checkbox"/>
BH Huveaune	<input checked="" type="checkbox"/>

Libellé	Structures / Outils existants	Objectifs
Collectivités territoriales	Communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, Conseil Départemental du Var, Conseil Régional PACA	<ul style="list-style-type: none"> > Aides au financement des parcours labellisés ou halieutiques > Développement du tourisme pêche rapprochement avec les OTSI, mise en place de journées d'animation, bénéficier des outils de communication de ces établissements...
Milieu Agricole varois	Chambre d'Agriculture du Var	<ul style="list-style-type: none"> > Acquérir de nouveaux droits de pêche avec les propriétaires riverains (domaines viticoles, coopérateurs, autres agriculteurs...) > Développer la sensibilisation des agriculteurs sur les enjeux et la fragilité des écosystèmes aquatiques Recruter de nouveaux revendeurs de la carte de pêche via les caves coopératives viticoles.
Moniteurs-Guides de Pêche du Var (MGP)	MGP varois adhérant à la Fédération Française des Moniteurs-Guides de pêche	<ul style="list-style-type: none"> > Développer les animations pêche par la participation des MGP aux activités d'animations pêche selon certaines conditions rédigées dans une Annexe (à créer) à la convention FPPMA83/MGP
Clubs de pêche spécialisés	Clubs de pêche affiliés à la FFPS, associations halieutiques du Var; clubs de pêche, groupes sur les réseaux sociaux...	<ul style="list-style-type: none"> > Soutenir les manifestations halieutiques coordonnées par la FPPMA83 par la participation des clubs spécialisés > Valoriser le réseau hydrographique > Aider au développement de la pêche de compétition

BUDGET

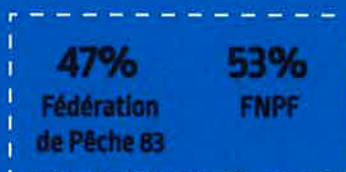
BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL DE L'ACTION

Libellé	Agents FPPMA83 / jour	Coût TTC
Animation du projet par l'Agent référent (recherches de partenariats, animations pour les CE, préparation de l'Action/subvention FNPF, réunions de rencontres)	10	3 000 €
Frais annexes (base 16 bénévoles)		800 €
TOTAL (TTC)		3 800 €

PHASAGE PRÉVISIONNEL



PLAN DE FINANCEMENT



ANIMATION DE L'ACTION

- 1 Salarié référent
- 1 Bénévole référent
GT Modernisation PA

